



HAL
open science

Quelles démarches de projet mettre en place pour mieux croiser paysage et participation dans un projet de territoire? Le cas d'étude du Cours Hermeland

Claire Ficheau

► To cite this version:

Claire Ficheau. Quelles démarches de projet mettre en place pour mieux croiser paysage et participation dans un projet de territoire? Le cas d'étude du Cours Hermeland. Sciences du Vivant [q-bio]. 2021. dumas-03516135

HAL Id: dumas-03516135

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03516135>

Submitted on 7 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

| | |
|---|--|
| <p>Année universitaire : 2020-2021</p> <p>Spécialité : Paysage</p> <p>Spécialisation (et option éventuelle) :</p> <p>Paysage, environnement, participation et société</p> | <p>Mémoire de fin d'études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'ingénieur d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de master d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de Montpellier SupAgro (étudiant arrivé en M2)</p> <p><input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)</p> |
|---|--|

Quelles démarches de projet mettre en place pour mieux croiser paysage et participation dans un projet de territoire ?

Le cas d'étude du Cours Hermeland

Par : Claire FICHEAU

Soutenu à ANGERS le 20 septembre 2021

Devant le jury composé de :

Président : Sébastien CAILLAULT

Maître de stage : Josette GARCIA MELGARES

Enseignant référent : Nathalie CARCAUD

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation

«Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»



Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Mme Josette Garcia Melgares ma maitre d'apprentissage pour son accompagnement, sa disponibilité et son soutien tout au long de ces trois années. Un grand merci pour vos conseils et votre soutien.

Je remercie également ma tutrice Mme Nathalie Carcaud ainsi que Chloé Jareno, pour le temps passé à m'accompagner au cours de ces trois années. Merci pour votre écoute et vos conseils.

Mes remerciements vont également à l'équipe de la Ville de Saint Herblain qui a su m'accueillir dans la joie et la bonne humeur. Ce fut un plaisir de venir travailler chaque jour avec chacun d'entre eux. Merci pour votre soutien et pour le temps passé à me former et à m'accompagner.

Merci à tous ceux qui ont suivi la rédaction de ce mémoire, qui m'ont encouragé, aiguillé, accompagné dans la réalisation de ce travail et apporté des informations enrichissant mon mémoire.

Liste des Figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Schéma des principaux temps fortes et législations en matière de participation citoyenne (Réal C.Ficheau, 2021) | 4 |
| Figure 2 : Plan des quartiers herblinois (Source Ville de Saint Herblain) | 7 |
| Figure 3 : Localisation de Saint Herblain (Réal C.Ficheau, 2021) | 8 |
| Figure 4 : Evolution de la surface foncière du Cours Hermeland (Réal C.Ficheau, 2021) | 10 |
| Figure 5 : Photographie des ateliers citoyens (Source Ville de Saint Herblain, 2018) | 11 |
| Figure 6 : Schéma des enjeux du plan guide (Réal C.Ficheau, 2021) | 12 |
| Figure 7 : Les potentialités du paysage sur le projet du Cours Hermeland (Réal C.Ficheau, 2021) | 13 |
| Figure 8 : Une double nature de médiations en matière de paysages (Source Conseil Régional d’Auvergne, 2005) | 14 |
| Figure 9 : Schéma du processus de médiation paysagère (Réal C.Ficheau d’après la proposition du Centre du paysage, 2021) | 15 |
| Figure 10 : Etapes du projet mené à Villandry (Source Equipe Villandry paysage, 2013) | 17 |
| Figure 11 : Les attendus de la participation à chaque étape de la démarche de plan de paysage, par François Bonneaud (paysagiste) (Source Club Plan de paysage) | 19 |
| Figure 12 : Méthodologie de la démarche Plan de paysage pour la ville de Nantes (Source Nantes métropole, 2015) | 20 |
| Figure 13 : Carte postale (Source Vous êtes ici) | 22 |
| Figure 14 : Flyer d’information sur les balades de Bellevue (Source Vous êtes ici) | 23 |
| Figure 15 : Méthodologie de projet dans une démarche de consultation des habitants et moyens associés | 27 |
| Figure 16 : Photographie des ateliers en salle lors de la concertation sur le Cours Hermeland, 2018 (Source Ville de Saint Herblain) | 28 |
| Figure 17 : Compléments au plan guide du Cours Hermeland, scénarios pour le traitement des portes et seuils, Hypothèse 1, 2019 (Source Ville de Saint Herblain) | 29 |
| Figure 18 : Compléments au plan guide du Cours Hermeland, scénarios pour le traitement des portes et seuils, Hypothèse 2, 2019 (Source Ville de Saint Herblain) | 30 |
| Figure 19 : Compléments au plan guide du Cours Hermeland, scénarios pour le traitement des portes et seuils, Hypothèse 3, 2019 (Source Ville de Saint Herblain) | 31 |

Liste des Tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Nombre de projets concertés sur le mandat 2014 – 2020 (Source Ville de Saint Herblain, 2020) | 8 |
| Tableau 2 : Répartition selon quatre niveaux de participation citoyenne pour les 98 projets du mandat 2014 – 2020, en nombre de rencontres (Source Ville de Saint Herblain, 2020) | 8 |
| Tableau 3 : Extrait de la grille d'aide à la décision | 26 |
| Tableau 4 : Extrait du catalogue d'outils établi | 27 |

Table des annexes

Annexe I : Analyse paysagère du Cours Hermeland, septembre 2016

Annexe II : Localisation des parcs et jardins de Saint Herblain

Annexe III : Grille d'aide à la décision

Annexe IV : Panel complet des outils de participation sélectionnés

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 1 |
| Partie 1 : La démocratie participative ou comment aménager le territoire avec ses habitants | 3 |
| A - La Démocratie participative | 3 |
| B - La participation par le prisme du paysage | 6 |
| C - La participation au service de l'aménagement du territoire, l'exemple de Saint Herblain | 7 |
| D - Le projet du Cours Hermeland | 9 |
| Partie 2 : Le croisement entre paysage et participation | 13 |
| A - Les potentialités du paysage en matière de participation | 13 |
| B - La médiation paysagère | 14 |
| C - La participation par et pour le paysage, exemples de démarches territoriales concertées | 16 |
| Partie 3 : Une démarche de projet pour le Cours Hermeland | 24 |
| A – Le croisement entre paysage et participation sur la concertation du Cours Hermeland | 24 |
| B – La mise en place d'un outil d'aide à la décision | 26 |
| C – Des propositions concrètes pour mettre en œuvre les orientations du plan guide | 29 |
| Conclusion..... | 33 |
| Bibliographie..... | 34 |

Introduction

Les démarches visant à faire participer les citoyens dans le processus décisionnel se multiplient et se démocratisent depuis plusieurs dizaines d'années. S'intégrant au concept de démocratie participative, elles se présentent aujourd'hui sous des formes très diverses et de plus en plus institutionnalisées. Présente à diverses échelles, elles se concrétisent principalement sur des projets locaux. Leur objectif est de faire participer les citoyens aux évolutions du territoire.

De nombreuses législations sont venues conforter le rôle des populations dans ce processus décisionnel, et plus spécifiquement sur la thématique du paysage. Un événement particulier en fut d'ailleurs le déclencheur, la Convention européenne du paysage.

« Elles [les parties contractantes de la Convention] s'engagent à favoriser la participation des populations et des pouvoirs publics, qui leur sont les plus proches, aux processus décisionnels affectant la dimension paysagère de leurs territoires ».¹

Mais comment se concrétisent ces grandes orientations dans les projets locaux ? A l'échelle de l'environnement de vie des usagers, quelle place prend le paysage dans ces processus participatifs ? Ces questionnements interviennent dans le cadre d'un travail mené pendant trois ans sur le projet du Cours Hermeland, pour la Ville de Saint Herblain, avec une implication particulière sur le volet de la démarche participative.

Saint-Herblain est une commune de Loire Atlantique située en périphérie de Nantes. Le Cours Hermeland est une coulée verte qui traverse Saint Herblain selon un premier axe Nord – Sud et un second axe Est – Ouest. Il est composé en grande partie des parcs et jardins de la commune. En 2018 a débuté un projet de développement de cette coulée verte et de redynamisation de celle-ci par les usages, avec les usagers, sous la forme d'une concertation. La participation citoyenne est une ambition affichée par l'équipe municipale en place. Le projet du Cours Hermeland suit cette ligne directrice initiée sur le précédent mandat. La concertation avec les services de la ville, les élus et les usagers a permis de concevoir un Plan guide qui définit les orientations de ce site sur les quinze prochaines années.

Le travail réalisé pour la ville de Saint Herblain consistait à effectuer des propositions pour la poursuite du projet Cours Hermeland et la mise en œuvre des orientations du Plan guide, avec pour impératif de poursuivre la démarche participative engagée avec les citoyens. Ces propositions doivent répondre à de multiples questionnements : Comment amener les usagers à travailler sur la mise en œuvre des orientations du Cours Hermeland ? Quelle démarche mettre en place ? Quels moyens et outils pour mettre en œuvre cette démarche ? Comment remobiliser les contributions et les intégrer au projet ?

Sur la base de ce travail, ce mémoire s'attachera à donner une forme de réponse possible à la problématique suivante :

Quelles démarches de projet mettre en place pour mieux croiser paysage et participation dans un projet de territoire ?

¹ Convention européenne du paysage, Florence, 2000.

Il sera guidé par plusieurs hypothèses. Il s'agit de considérer qu'aborder une démarche participative par le prisme du paysage permet de faciliter le dialogue, de susciter l'envie de participer. Le paysage aurait un fort potentiel en termes de capacité à mobiliser les usagers. Il peut trouver sa place dans la démarche en tant qu'outil de participation.

La seconde hypothèse part du principe que la constitution d'une démarche de projet va permettre d'avoir une méthode, des outils et des moyens pour mener à bien le projet. Sur ce site d'étude, l'enjeu est de croiser habilement paysage et participation. Ces deux thématiques doivent ressortir dans la démarche de projet.

La méthode de travail élaborée pour répondre à la mission confiée par la Ville de Saint Herblain s'est basée sur une première grande phase de recherche bibliographique qui a permis d'apporter des éléments de contexte et de définition sur la démocratie participative, les démarches participatives et plus particulièrement par le prisme du paysage. Ces apports théoriques ont été consolidés par l'analyse d'études de cas, répertoriées au cours des recherches documentaires. Cette seconde phase a permis de comprendre la façon dont se concrétisent les notions théoriques évoquées plus haut mais également d'avoir des exemples de démarches participatives élaborées par le prisme du paysage à des échelles locales (communes, quartiers), apparentées à l'échelle d'étude du Cours Hermeland. Ces exemples ont été source d'inspiration pour alimenter la réflexion sur la démarche à mettre en place sur la suite du projet du Cours Hermeland.

Ce mémoire est construit en trois parties. Une première partie de contexte s'attache à définir les notions de démocratie participative et de démarche participative ainsi qu'à présenter le territoire d'étude. La synthèse des notions acquises au cours des recherches bibliographiques viendra dans une deuxième partie. Enfin, une troisième partie s'attachera à analyser les propositions de démarche de projet apportées pour la mise œuvre du projet du Cours Hermeland.

Partie 1 : La démocratie participative ou comment aménager le territoire avec ses habitants

Il convient dans un premier temps de se pencher sur les termes du sujet, de définir les principes de démocratie participative et de paysage ainsi que leur articulation au sein d'un projet de territoire.

A - La Démocratie participative

La participation peut être définie comme « *principe selon lequel le corps social est pleinement associé à l'élaboration de projets et de décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement, et disposant d'une possibilité de recours une fois la décision prise* »². Cette définition de la commission nationale de terminologie et de néologie met en lumière plusieurs enjeux.

L'enjeu social tout d'abord, est au cœur de ce principe qui vise à favoriser le dialogue entre les acteurs ainsi qu'une meilleure prise en compte de leurs attentes. L'objectif étant d'aboutir à une cohésion sociale.

On observe ensuite l'importance de l'enjeu environnemental, qui fait plus largement référence au cadre de vie. Les acteurs sont amenés à se prononcer sur les évolutions en lien avec leur cadre de vie pour favoriser l'innovation à travers les débats et échanges qui peuvent aboutir à des prises de conscience collectives.

Enfin, le troisième enjeu est l'efficacité. Le principe de participation sous-entend un partage des connaissances pour assurer la prise en compte de toutes les caractéristiques du projet, avoir une vision globale de ce dernier, afin d'en étudier toutes les possibilités d'évolution, mais aussi d'assurer une meilleure acceptabilité du projet et prévenir les conflits.

La participation garantit une construction démocratique des projets et s'inscrit dans un concept plus large, celui de démocratie participative.

La participation entre dans le cadre du concept de démocratie participative. Ce dernier peut se définir comme « *une forme d'exercice du pouvoir qui vise à faire participer les habitants du territoire aux décisions politiques. Elle a d'abord été utilisée dans les projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme, mais elle s'étend maintenant à des sujets comme l'environnement ou les projets de territoire.* »³. Cette notion comprend une grande diversité de pratiques et d'expériences.

Le terme « démocratie participative » a fait son apparition aux Etats Unis dans les années 1960 dans le cadre de mouvements de lutte étudiante. Il a pris de l'ampleur dans les sociétés occidentales suite à un mouvement de défiance envers la démocratie représentative (système politique dans lequel une assemblée est élue par le peuple pour le représenter et prendre les décisions).

Cette tendance à la démocratisation de la participation trouve son origine dans le souhait des populations de voir évoluer les systèmes décisionnels.

² DONADIEU (2009)

³ BLONDIAUX (2021)

Depuis le début des années 90, la participation des citoyens dans le processus décisionnel et d'élaboration des projets a fait son apparition dans la législation à l'échelle nationale. Le principe de participation a été institutionnalisé afin de répondre au besoin de démocratie pressenti par les citoyens et ce à différentes échelles comme le montre la Figure 1 ci-dessous. Celle-ci fait état des principales avancées législatives en matière de participation citoyenne à différentes échelles.

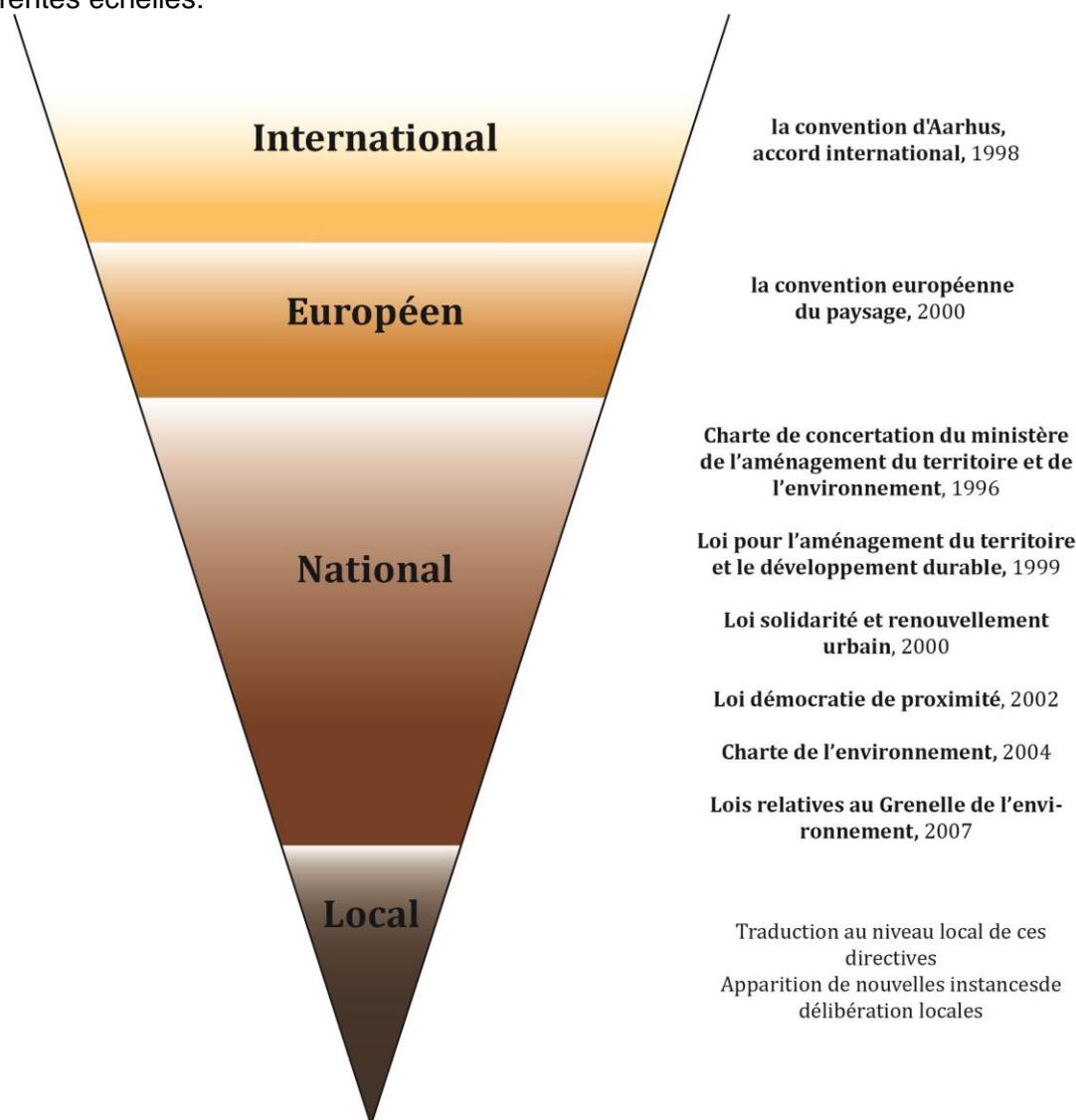


Figure 1 : Schéma des principaux temps forts et législations en matière de participation citoyenne (Réal C.Ficheau, 2021)

La convention d'Aarhus, ratifiée par la France en 1996 en fut le premier événement notable à l'échelle internationale. Il a eu pour conséquences d'impulser de nouvelles réglementations au niveau national, préconisant l'implication des citoyens par l'accès à l'information, la transparence sur les projets, la participation au processus décisionnel...

Participation citoyenne et paysage sont des enjeux majeurs à l'échelle européenne, impulsant la tenue de la Convention européenne du paysage en 2000. Ces enjeux se déclinent sur le territoire français, en attestent par exemple les lois relatives au Grenelle de l'environnement. Participation et paysage sont des thématiques de plus en plus cadrées, réglementées. La participation est désormais très institutionnalisée et fait partie intégrante de certains processus de projet.

La concrétisation de ces réglementations se joue principalement au niveau local. Mais comment ses principes s'y appliquent-ils concrètement ? Comment sont-ils mis en œuvre et dans quelle mesure ?

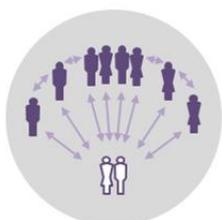
L'application du principe de démocratie participative au niveau local s'explique par le besoin pour les citoyens de pouvoir s'exprimer sur des sujets qui traitent de leur territoire de vie. Les enjeux de la participation sont transposés localement sur des projets concrets. Il s'agit toujours de dialoguer, débattre autour d'un projet mais dans l'objectif d'échanger des savoirs entre les différents acteurs pour mieux connaître les usages, cerner les besoins. Il s'agit également d'améliorer la gestion locale du territoire en construisant un projet commun, partagé par l'ensemble des parties prenantes, mobilisées en de diverses façons. En effet, sur un projet donné, il existe plusieurs niveaux d'association des acteurs appelés échelle de participation :



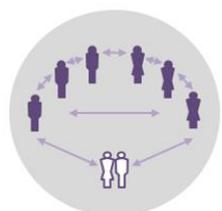
- Information – Cette échelle de participation consiste à porter à la connaissance des publics concernés les éléments du projet de façon complète et compréhensible par tous. Elle peut être un préalable afin de permettre aux personnes intéressées de s'impliquer dans d'autres formes de participation telles que décrites ci-dessous.



- Consultation – L'objectif est de recueillir des informations auprès des citoyens sur un projet donné (des attentes, des opinions, des avis sur des propositions), il n'y a pas d'échanges entre les acteurs. Cette étape permet souvent de partager, conforter un diagnostic et d'apporter au maître d'œuvre des éléments de contexte.



- Concertation – Il s'agit d'une forme plus élaborée de participation nécessitant un plus grand investissement de la part des différents acteurs (élus, techniciens, citoyens). Elle vise à faire naître la discussion autour du projet entre les différents acteurs pour débattre, ajuster, modifier le projet en prenant en compte les différentes expertises. Les élus gardent la main sur les décisions finales.



- Co production – Ce niveau d'association des usagers demande une implication forte sur toute la durée du projet. Les propositions sont co-élaborées et validées au fur et à mesure du projet pour aboutir à une production finale. Les décisions sont prises conjointement entre les acteurs, la prise de responsabilité est partagée.

Les différents niveaux d'implication se différencient par le degré d'ouverture à la participation, la façon dont les différents acteurs se mobilisent sur le projet, les modalités de prise en considération des différents avis, la notion de temporalité, à quelle étape du projet intervient le processus participatif ...

El lien avec la problématique, il convient de se demander comment ces principes s'intègrent-ils dans la construction d'un projet de territoire. Ce dernier se définissant comme « *idées, représentations et processus de conception et de mise en œuvre du développement économique et social d'un territoire administratif que les élus ont validé. Il peut inclure des projets de paysage et des projets urbains.* »⁴

B - La participation par le prisme du paysage

Le terme *Paysage* désigne selon la définition établie par la Convention européenne (2000) « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». Cette définition s'articule autour de deux notions. Le paysage physique « objet concret » et le paysage sensible « *objet abstrait qui renvoie au visuel, à l'esthétique, à des sentiments ou des émotions ou encore des valeurs sociales* »⁵. La résultante du paysage serait donc issue d'une articulation entre ces deux notions.

Cette définition pose également la question du paysage en tant qu'élément du cadre de vie des populations. Pour le comprendre, il est important de resituer la Convention européenne du paysage dans son contexte. Elle fut organisée suite au constat d'un engouement de la population européenne en matière d'impact sur le territoire des décisions des politiques publiques. En effet, les citoyens européens souhaitaient que leurs exigences en matière de qualité de leur cadre de vie soient prises en compte, estimant qu'en matière de paysage les autorités publiques ne pouvaient plus rester cantonnées à l'avis de spécialistes. A la lumière de ce contexte social, la notion de participation par et pour le paysage apparaît primordiale.

Bien qu'il n'existe pas de définition actée du cadre de vie, des éléments récurrents permettent de le contextualiser. Il est possible de le définir comme un ensemble d'éléments entourant l'environnement de vie des populations et qui participe à leur épanouissement et à leur bien-être. Cette notion d'épanouissement personnel est bien sur liée à une certaine subjectivité, qui dépend des aspirations et valeurs de chacun.

Parmi cet « ensemble d'éléments » *entourant la vie du citoyen, il est question de paysage, tel qu'en fait état la Convention européenne du paysage de Florence (octobre 2000) : « Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations »*.⁶

Le paysage et les usagers sont donc en interrelation ; le paysage étant objet à part entière de leur cadre de vie qu'eux même façonnent. En ce sens, le paysage peut représenter un moyen de faire vivre la démocratie participative de proximité, répondant aux besoins des populations de s'exprimer sur l'évolution de leur cadre de vie.

Le cadre de vie reste un environnement restreint. Son potentiel participatif se joue donc à une échelle très locale : intercommunalité, commune, quartier.

Le Cours Hermeland, objet d'étude de ce mémoire, est un élément du cadre de vie des habitants, il remplit une fonction de liaison entre les quartiers comme le montre la Figure 2 ci-dessous. C'est un espace de proximité. La dimension paysagère y est très présente ; il est composé de quatre unités paysagères (le Val de Chézine, le parc actif, les vallons, le Val de Loire) comprenant des entités plus spécifiques. C'est un espace paysager du quotidien, qui compte nombre d'éléments remarquables d'un point de vue historique, patrimonial, naturel...

⁴ DONADIEU, (2009)

⁵ LUGINBÜHL (2001)

⁶ Convention européenne du paysage (2000)

Le projet du Cours Hermeland a été abordé dans sa phase de participation citoyenne par le prisme de l'usage. Aux vues de ses caractéristiques (paysagères, lieu de proximité, lieu de vie au quotidien), le prisme du paysage n'offre-t-il pas un autre angle de vue complémentaire pour tenir compte des spécificités du site ?

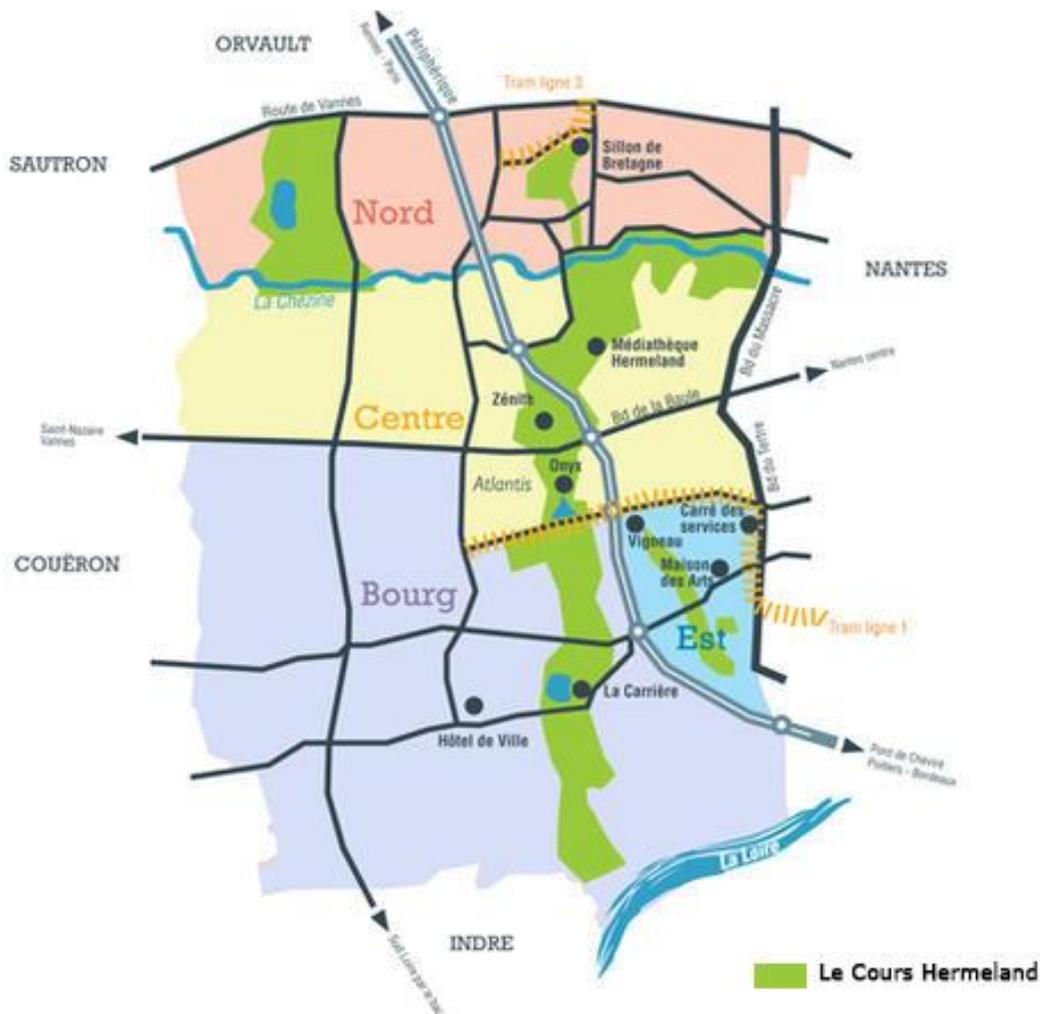


Figure 2 : Plan des quartiers herblinois (Source Ville de Saint Herblain)

C - La participation au service de l'aménagement du territoire, l'exemple de Saint Herblain

Le projet du Cours Hermeland prend forme au cœur de la ville de Saint-Herblain est située dans le département de la Loire-Atlantique, en région Pays de la Loire, à l'ouest de Nantes comme le montre la Figure 3 ci-dessous. Elle fait partie des 24 communes constituant la métropole nantaise. Deuxième ville de la métropole, elle compte près de 48 000 habitants.

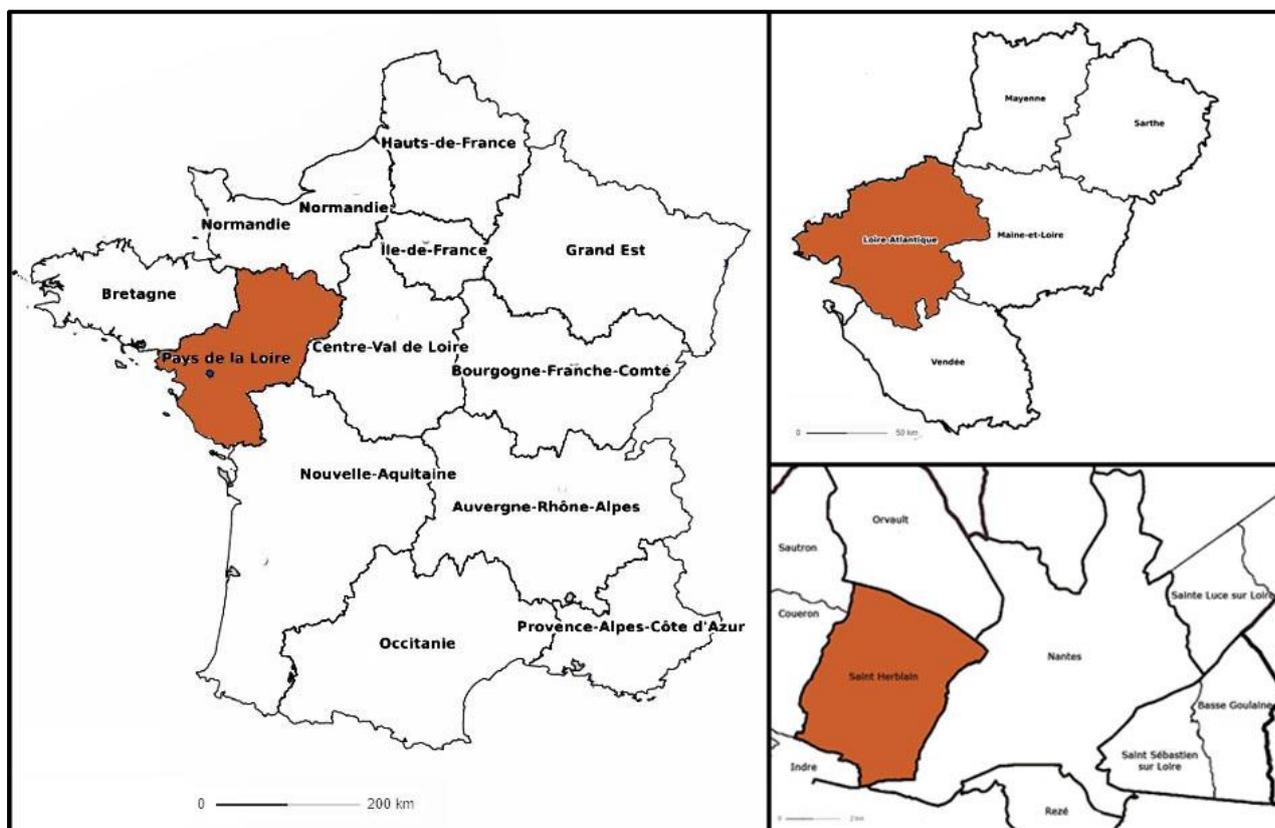


Figure 3 : Localisation de Saint Herblain (Réal C.Ficheau, 2021)

La participation citoyenne constitue un volet important des deux derniers mandats municipaux à Saint Herblain. Le nombre de projets concertés n'a cessé d'augmenter, et ce sur de multiples thématiques comme la culture ou l'espace public. En témoigne le Tableau 1 ci-dessous, retraçant le nombre de projets concertés depuis 2015.

Tableau 1 : Nombre de projets concertés sur le mandat 2014 – 2020 (Source Ville de Saint Herblain, 2020)

| 2015 | 2016 | 2017 | 2018-2019 |
|------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 31 projets | 14 nouveaux projets | 20 nouveaux projets | 33 nouveaux projets |

Au total, 98 projets d'ampleur ont fait l'objet d'un processus participatif entre 2015 et 2019, à différents niveaux comme le montre le Tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Répartition selon quatre niveaux de participation citoyenne pour les 98 projets du mandat 2014 – 2020, en nombre de rencontres (Source Ville de Saint Herblain, 2020)

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|---------------|-----------|-----------|------------|------------|
| Information | 17 (42%) | 9 (13%) | 42 (23%) | 45 (37%) |
| Consultation | 4 (10%) | 8 (11%) | 30 (16%) | 4 (3%) |
| Concertation | 19 (46%) | 29 (40%) | 47 (25%) | 65 (53%) |
| Co-production | 1 (2%) | 26 (36%) | 68 (36%) | 8 (7%) |
| Total | 41 | 72 | 187 | 122 |

De nombreux outils sont utilisés au cours des démarches participatives tel que des Ateliers participatifs (dans le cadre du Schéma d'Aménagement Durable, de PLUm...), des journées citoyennes, des conférences, des balades urbaines...

Une dématérialisation des contributions s'est par ailleurs amorcée, pour aboutir en mai 2021 à la mise en ligne d'une plateforme participative. Celle-ci vise à compléter l'éventail des outils participatifs employés, et à centraliser l'ensemble des démarches participatives portées par la Ville. Elle s'inscrit dans un renouvellement des méthodes de participation citoyenne.

Le recours à la participation est très fréquent dans le cadre des projets d'aménagement notamment sur l'espace public et dans les parcs et jardins de la ville. Le plus important d'entre eux sur le dernier mandat (2014 – 2020) est le projet du Cours Hermeland.

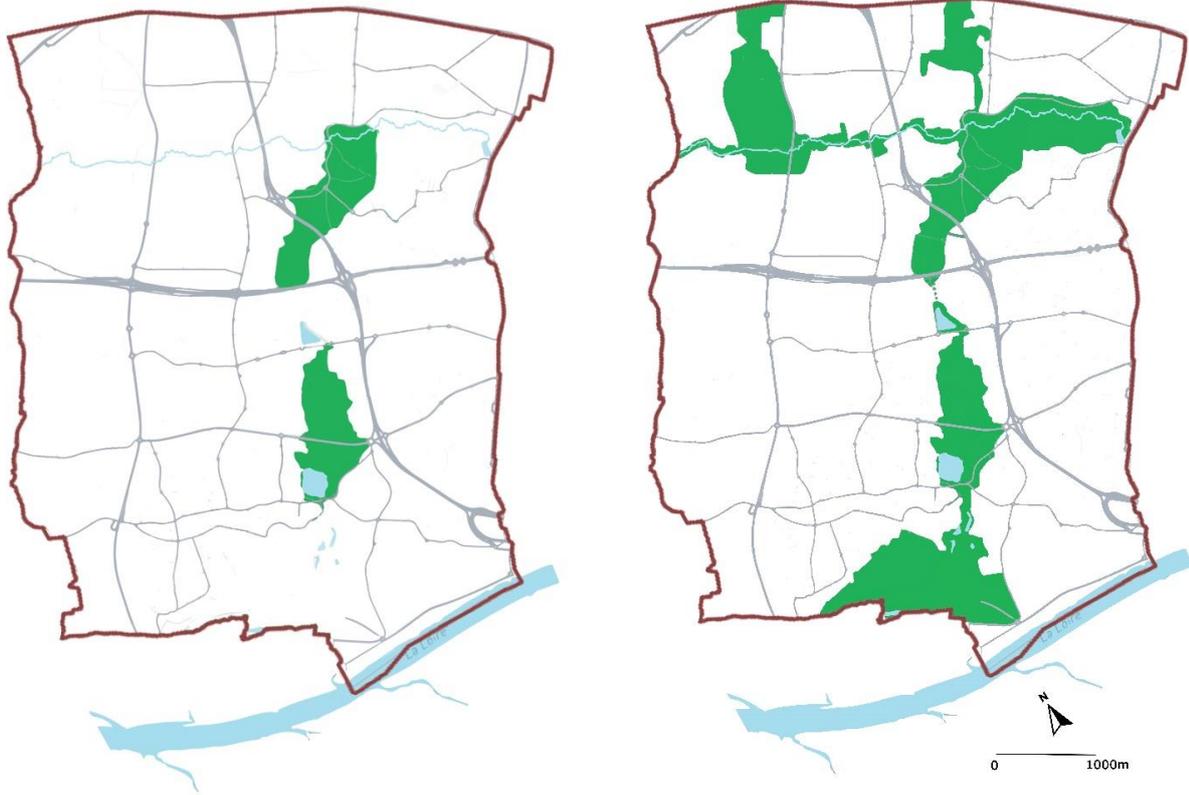
D - Le projet du Cours Hermeland

a) Historique et genèse du projet

Au cours des années 80, suite aux fortes périodes d'expansion urbaine, la Ville de Saint Herblain a vu sa position de bourg rural évoluer pour devenir la seconde ville de l'agglomération nantaise. Dans le but d'orienter le développement de la ville, la municipalité a engagé en 1989 une réflexion pour construire un projet à l'échelle de son territoire sur de multiples thématiques : habitat, environnement, économie, culture...Ce Projet Global de Développement a mis en évidence l'absence de lien social et urbain (du fait de la dispersion des quartiers), et la nécessité de limiter l'expansion de la ville.

Suite à ce constat, un scénario urbain a été retenu par la municipalité : le Cours Hermeland. L'objectif était de créer un cœur de ville, un élément fédérateur des différents quartiers, s'étendant du Nord au Sud de la commune, et destiné à accueillir diverses d'activités communales (équipements, événements, manifestations...) tout en préservant le caractère naturel du site.

Afin de concrétiser ce projet, la municipalité a mené une politique d'acquisition foncière qui a permis au cours du temps de définir les contours du Cours Hermeland. De 150 Ha au début du projet, il compte aujourd'hui environ 350ha comme le montre la Figure 4 ci-dessous. Le Cours Hermeland est donc un lieu central qui façonne le cadre de vie de l'ensemble des herblinois.



L'ambition du Cours Hermeland en 1992

Le Cours Hermeland aujourd'hui

Figure 4 : Evolution de la surface foncière du Cours Hermeland (Réal C.Ficheau, 2021)

Les premières grandes étapes du projet Cours Hermeland furent les suivantes :

- 1989 : Réflexion sur le développement urbain à Saint Herblain pour la révision du POS. Le diagnostic de Projet global de développement met en évidence l'absence de lien social du fait de la dispersion des quartiers sur le territoire communal.
- 1990 : Définition d'un scénario urbain fondé sur la valorisation des quartiers et leur fédération autour du Cours Hermeland. Ce scénario permet de renforcer l'identité herblinoise.
- 1992 : Le projet urbain est avalisé lors de l'approbation du POS (Plan d'occupation des sols) par le conseil municipal. La politique d'acquisition foncière se poursuit.

Le Cours Hermeland est une composante majeure de la commune, formant une trame verte et bleue qui relie les parcs et paysages de Saint Herblain du Nord au Sud, du Val de Chézine à la Vallée de la Loire. Il se caractérise par une grande diversité de paysages et contribue à l'identité de la commune. (Cf Annexe 1 : Analyse paysagère du Cours Hermeland, septembre 2016)

Depuis quelques années, les orientations politiques tendent à vouloir développer l'attractivité du Cours Hermeland et à le sanctuariser, en ayant une ligne directrice et une cohérence à l'échelle de la ville.

Le développement de la participation citoyenne est également une grande orientation municipale depuis le précédent mandat (2014-2020). En ce sens, le projet Cours Hermeland a pris une nouvelle tournure.

b) Un plan guide pour le Cours Hermeland

La question du devenir du Cours Hermeland s'est posée dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme métropolitain. Cette réflexion a conduit les élus à s'interroger sur le périmètre de ce lieu, en lien avec les usages.

Une démarche de concertation a ainsi été engagée en 2018 avec les services de la ville de Saint Herblain et les usagers, pour construire collectivement un nouveau projet pour le Cours Hermeland.

La concertation s'est appuyée sur l'expertise des usagers, herblinois et non herblinois, sans cibler de profils. Deux séries d'ateliers ont été proposées aux citoyens intéressés, comme illustré sur la Figure 5 ci-dessous, sur l'année 2018, visant à mener un diagnostic partagé dans un premier temps, puis, à travailler sur des pistes d'amélioration.



Figure 5 : Photographie des ateliers citoyens (Source Ville de Saint Herblain, 2018)

Ces échanges ont abouti à la construction d'un Plan guide. Le Plan Guide définit une vision du Cours Hermeland à l'horizon d'environ 15 ans. Il définit une trajectoire pour orienter et mobiliser les politiques publiques pour la mise en œuvre du projet du Cours Hermeland dans la durée. Ce document définit trois grandes orientations sous forme d'axes :

Axe 1 - Révéler le socle du Cours

Le Cours Hermeland se compose d'une mosaïque de paysages, regroupés en quatre unités paysagères. Au sein de ces unités, des éléments sont à valoriser et à mettre en scène : place de l'eau, patrimoine bâti, paysager....

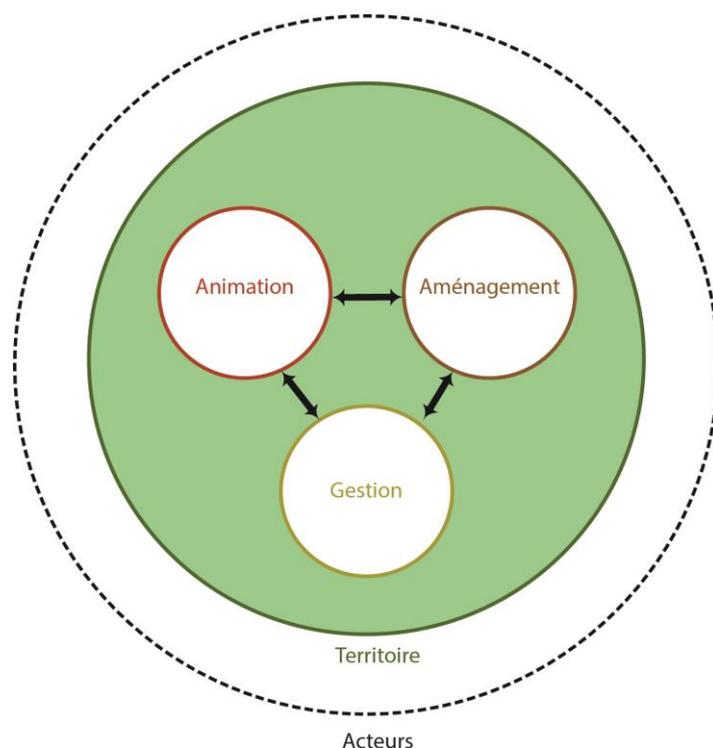
Axe 2 - Le faire vivre et le rêver

La valorisation du Cours Hermeland par les usages se traduit à travers quatre fils conducteurs : tisser des liens sociaux et intergénérationnels, découvrir la biodiversité et développer la nature en ville, s'exprimer et développer la créativité (initiatives culturelles), s'activer et s'aérer. Il s'agit avant tout de mobiliser les acteurs pour faire vivre et animer le site. Le lien entre usage et paysage est ici très étroit puisque le développement des usages s'imprègne des caractéristiques des sites et ambiances paysagères.

Axe 3 - Le mettre en lien

Le Cours Hermeland est une destination mais aussi un lieu de passage, principalement pour les mobilités douces.

L'enjeu est ici de renforcer les liaisons physiques, mais aussi leur lisibilité pour conforter la l'ossature du Cours Hermeland. Le paysage est encore une fois présent par ces notions de lisibilité.



Le Plan Guide préconise des orientations à la fois liées à l'aménagement, à l'animation et à la gestion des espaces qui le composent en lien étroit avec les acteurs (usagers, habitants, groupements associatifs, élus, services de la ville) et lié au territoire, comme résumé sur la Figure 6 ci-contre.

Il est nécessaire de mettre en place une démarche de projet, spécifique et méthodiquement structurée, pour concrétiser ces orientations.

Figure 6 : Schéma des enjeux du plan guide (Réal C.Ficheau, 2021)

c) L'état d'avancement du projet aujourd'hui

Dans la continuité du mandat politique précédent, la mise en œuvre de projets concertés avec les habitants est une orientation politique forte du nouveau mandat 2020-2026. Cette ambition a été traduite dans Le *projet de Direction* (document traduisant de façon opérationnelle le programme politique du mandat) de la Direction de la nature, des paysages et de l'espace public (Direction pilote du projet Cours Hermeland). Une évolution des modalités de participations y est préconisée, décrivant les thématiques de travail qui seraient adaptées à l'expérimentation, à l'innovation. Plusieurs pistes innovantes sont proposées telles que l'emploi d'une plateforme numérique de participation, ou encore d'établir une démarche de projet autour de dossiers structurants tels que le Cours Hermeland.

Actuellement, des projets menés dans la continuité du dernier mandat et imprégnés de cette culture participative sont en cours sur le Cours Hermeland. Les mesures sanitaires mises en œuvre en raison de la pandémie ont affecté les méthodes employées jusqu'à lors. Les rassemblements ont été interdits ou soumis à des jauges rendant par exemple impossibles les débats en présentiel ou encore les déambulations et réunions sur site.

Dans ce contexte, la nouvelle plateforme participative de la ville de Saint Herblain permet poursuivre l'information sur les projets et consulter les usagers.

Cependant, une démarche spécifique de participation sur le projet du Cours Hermeland reste à construire. L'enjeu est aujourd'hui de mettre en œuvre les orientations du plan guide de façon structurée. Il s'agit de proposer une démarche de projet qui permette la poursuite de la participation citoyenne tout en intégrant les spécificités du site d'étude. La notion de paysage doit donc y trouver sa place.

Partie 2 : Le croisement entre paysage et participation

La synthèse des recherches bibliographiques qui suit s'attache à mettre en avant les potentialités du paysage dans une démarche participative ou comment croiser paysage et participation dans le cadre d'un projet de territoire. Ces notions ont permis d'aboutir à la constitution d'une méthodologie de travail pour la suite du projet du Cours Hermeland.

A - Les potentialités du paysage en matière de participation

Le paysage offre de nombreuses potentialités en matière de participation, il offre un support matériel de lecture et d'échanges de par sa double facette, à la fois élément physique et sensible du territoire. Son caractère physique, concret permet facilement de faire dialoguer les personnes et d'être représenté tel qu'il est actuellement, tel qu'il est perçu et tel qu'il pourrait être plus tard. Ainsi, il est plus facile de confronter les différents regards. Cette notion de regards croisés est importante car notre perception du paysage compte une dimension subjective propre à chacun, influencée par plusieurs paramètres « renvoie au visuel, à l'esthétique, à des sentiments ou des émotions ou encore des valeurs sociales »⁷. Les processus participatifs ne permettent pas uniquement aux populations de s'exprimer sur un sujet et faire valoir des envies, des points de vue... Il s'agit d'amener le débat, l'échange sur un sujet pour permettre « *la prise en compte des regards différents sur l'espace pour favoriser l'élaboration d'une action localisée ou d'un projet collectif* ».⁸

Par ailleurs, la place du paysage dans le cadre de vie quotidien rend plus concrètes les actions qui vont découler des débats et l'importance des choix qui sont faits durant ces débats.

Le paysage est un outil de dialogue mais aussi un outil de projet, qui permet aux acteurs de s'approprier le projet et de travailler en transversalité pour aboutir au meilleur projet possible.

Une entrée par le prisme du paysage dans un processus participatif présente de nombreuses potentialités pour le projet du Cours Hermeland comme résumé sur la Figure 7 ci-dessous. Mais comment concrétiser cette démarche ? Avec quels outils et par quels moyens la mettre en oeuvre ?



Figure 7 : Les potentialités du paysage sur le projet du Cours Hermeland (Réal C.Ficheau, 2021)

⁷ LUGINBÜHL (2001)

⁸ CANDAU, MICHELIN (2009)

B - La médiation paysagère

Le concept de médiation paysagère apporte une première forme de réponse sur la mise en œuvre d'un processus participatif par le prisme de paysage. Les principes théoriques sont présentés dans un premier temps avant d'être illustrés par des exemples.

a) Principe et enjeux

Le principe de médiation vise à rendre les usagers acteurs d'un processus, par l'intermédiaire d'une personne neutre : le médiateur. Elle peut servir de levier pour résoudre des situations conflictuelles afin de mettre d'accord, concilier voir réconcilier les parties prenantes pour aboutir à un consensus.

La médiation intervient également dans tout autre processus, autre qu'une relation conflictuelle, dès qu'il s'agit d'interrelations avec la présence d'un ou plusieurs intermédiaires sur un sujet donné.

La médiation paysagère est un « *instrument de médiation pour communiquer le territoire, pour interpeller la population sur la question de son cadre de vie et lui laisser en débattre intuitivement* »⁹. La médiation paysagère est une médiation pour les acteurs du territoire, à travers le prisme du paysage.

Elle peut être employée comme outil de dialogue et de débat sur le sujet du paysage, de ses évolutions possibles... Ces débats interviennent notamment lors de projets formalisés d'aménagement du territoire, avec une visée opérationnelle. « *La médiation paysagère désigne alors les démarches participatives d'aménagement qui utilisent le paysage comme moyen pour faire participer le public à l'aménagement de leur cadre de vie.* »¹⁰ Cette démarche vient alors nourrir le projet, le mettre en débat.

La notion de paysage peut y être abordée à différents niveaux. En tant qu'objet de la médiation, il est un élément mobilisateur pour fédérer les différents acteurs autour d'un projet partagé. On peut parler de « paysage-objet à aménager ». Il peut également être support de la médiation, et devient « paysage-outil pour aménager », permettant l'expression des avis grâce aux outils du paysage, comme expliqué sur la Figure 8 ci-dessous.

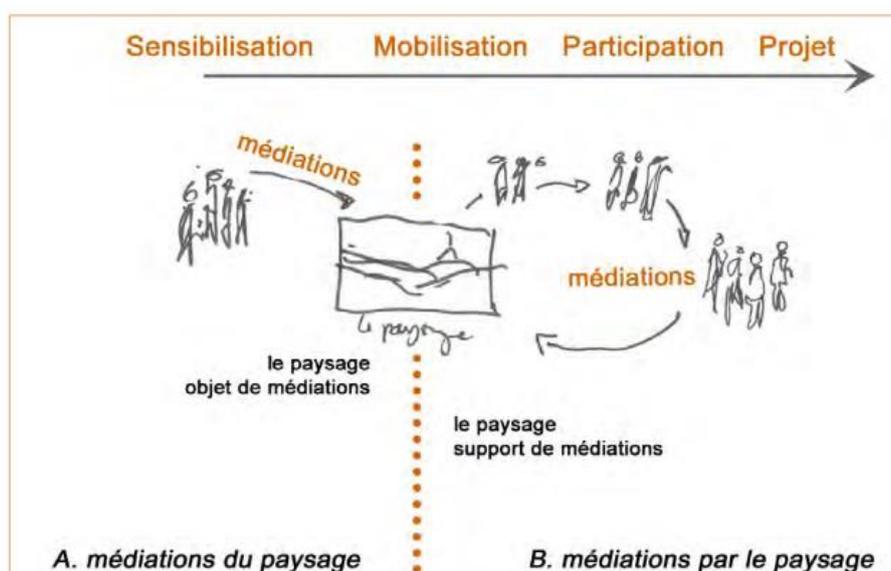


Figure 8 : Une double nature de médiations en matière de paysages (Source Conseil Régional d'Auvergne, 2005)

⁹ DUBOIS (2009)

¹⁰ DAVODEAU (2020)

Dans le cadre du Projet du Cours Hermeland, le paysage peut être abordé comme élément « à aménager », entendant par là tout type d'intervention sur ce territoire (aménagement, gestion ou encore animation), mais également en tant qu' « outil » pour intervenir sur le site. Cette dernière proposition fait sens par rapport à l'une des hypothèses avancées précédemment ; en tant qu'élément fondamental du cadre de vie des citoyens, le paysage peut être support des débats et réflexion sur l'évolution du territoire au niveau local.

La médiation paysagère a fait l'objet de réflexion autour de sa structuration. L'une d'elle est particulièrement intéressante dans le cadre du sujet d'étude du Cours Hermeland car elle met en avant la notion d'échange perpétuel entre les acteurs, d'enrichissement réciproque afin d'aboutir à cette finalité d'aménagement, d'animation et de gestion de cet espace à court, moyen et long terme.

Elle se compose de quatre notions¹¹, qui se succèdent ou s'entrecroisent au sein du processus menant à l'élaboration d'un projet comme le montre la Figure 9 ci-dessous.

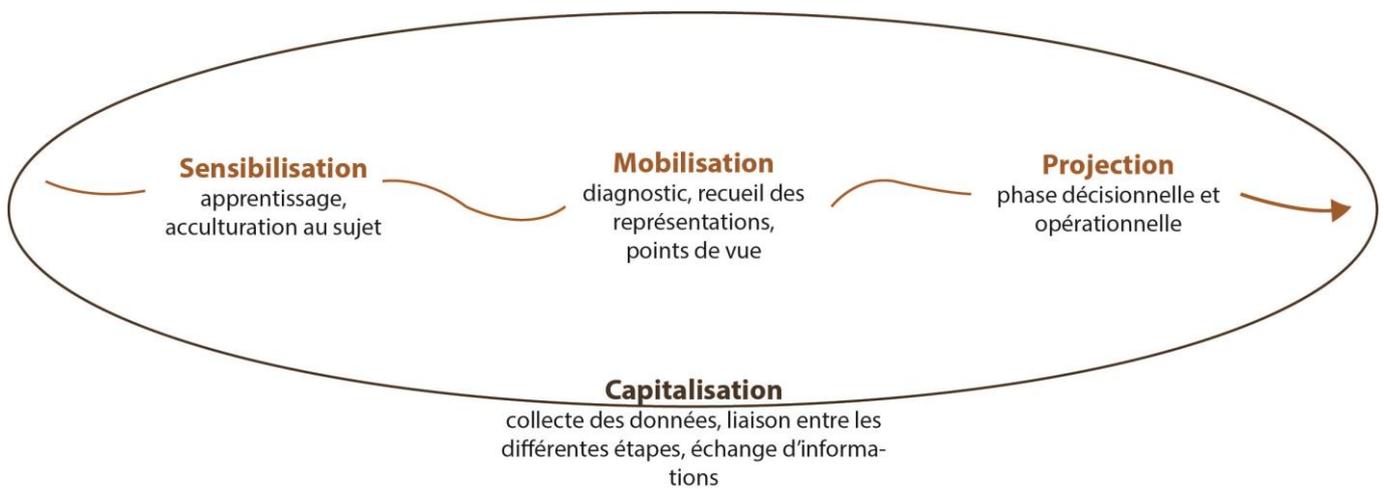


Figure 9 : Schéma du processus de médiation paysagère (Réal C.Ficheau d'après la proposition du Centre du paysage, 2021)

Le projet débute par une première action de sensibilisation du public, qui va permettre une certaine acculturation des acteurs au site, au projet et au paysage. Elle permet d'anticiper la phase de mobilisation qui représente une phase de participation active durant laquelle les participants expriment leurs points de vue. Vient ensuite la phase de projection induisant des propositions d'évolution. La « Capitalisation » des informations est menée tout au long du projet dans le but d'avoir une connaissance précise et objective du sujet, partagée par toutes les parties prenantes.

Une fois les grands principes posés, nous pouvons nous interroger sur leur concrétisation dans le cadre d'un projet. Quels outils concrets sont mis en place ?

b) Les outils de la médiation paysagère

Les débats générés lors d'un processus de médiation emploient le dialogue, la parole comme principal outil. Pour la thématique du paysage il peut être problématique de n'employer que des mots pour décrire des phénomènes physiques comme des ressentis. Par ailleurs,

¹¹ Centre du paysage, Conseil général d'Auvergne (2005)

l'expression verbale n'est pas évidente pour tous et il ne s'agit pas de sélectionner les témoignages sur cette base.

Aussi, le concept de médiation paysagère a donné lieu à la création d'outils spécifiques pour permettre une plus libre expression des différents acteurs et ainsi faciliter la mise en débat. Ces outils permettent « *d'utiliser le paysage comme un vecteur de participation* »¹².

Partant du principe qu'« *il est toujours plus facile de montrer un paysage que d'en parler* »¹³, ces outils se sont développés autour de différents modes d'expression. On peut citer le dessin ou la photographie comme outils façonnables par les participants. D'autres sont réalisées par les professionnels qui encadrent la concertation à des fins d'observation, de discussion ou simplement de porté à connaissance tels que la maquette, la cartographie, la balade collective.

C - La participation par et pour le paysage, exemples de démarches territoriales concertées

Afin d'illustrer les grands principes énoncés plus haut, la suite de ce mémoire propose d'analyser un certain nombre de démarches participatives, par et pour le paysage. L'objectif est de retirer de ces démarches des méthodes, des outils, qui permettront d'enrichir la réflexion sur la méthode de projet à concevoir pour la suite du projet Cours Hermeland.

Ces cas d'étude ont été sélectionnés car ils croisent les thématiques du paysage et de la participation citoyenne, sur des territoires d'échelle comparables au cas d'étude de Saint Herblain.

a) Une démarche expérimentale pour la réalisation d'une esquisse d'aménagement à Villandry

Cette étude de cas est basée sur une expérimentation qui s'est déroulée dans le cadre d'un projet de recherche – action menée par une équipe de chercheurs-enseignants issus des écoles du paysage d'Angers (Agrocampus ouest) et Versailles (ENSP) et de paysagistes DPLG. Elle s'est déroulée entre 2012 et 2014, sur la commune de Villandry, dans l'agglomération de Tours.

Cette expérimentation avait pour but de questionner le renouvellement des pratiques paysagistes à travers la participation citoyenne. Le projet s'est déroulé de façon « informel » à l'échelle de la commune de Villandry. Il s'agissait d'expérimenter des pratiques participatives en lien avec le paysage pour constater ou non si cette démarche pouvait aboutir à des solutions concrètes, pour un passage à l'action sur le territoire. Ce projet n'a pas fait l'objet d'une demande politique, mais d'un accord entre élus et organisateur pour mener le projet à bien sur cette commune.

Le projet a impliqué les habitants de la commune et l'équipe municipale.

La méthodologie mise en place par l'équipe, résumée sur la Figure 10 ci-dessous, prévoyait quatre étapes. Une première étape de lancement du projet, formalisée par une réunion publique au cours de laquelle le projet a été présenté aux habitants. La deuxième étape a permis de recueillir des informations en vue d'établir un diagnostic, pour ensuite formaliser le projet par une esquisse d'aménagement. La restitution finale a pris la forme d'un rendez-vous festif.

¹² DAVODEAU, TOUBLANC (2010)

¹³ MICHELIN, CANDAU (2009)



Figure 10 : Etapes du projet mené à Villandry (Source Equipe Villandry paysage, 2013)

Le paysage a été considéré dans un premier temps comme « vecteur de médiation » ; il a donc été utilisé pour recueillir les représentations et aspirations des habitants en matière de cadre de vie pour ensuite mieux les mettre en dialogue. Cette démarche a permis de confronter les points de vue des usagers, de casser les idées reçues et de révéler les véritables enjeux du territoire en termes de cadre de vie et de paysage.

Dans un second temps, le paysage est devenu « support de projet ». Le territoire communal est devenu une réalité concrète pour les habitants qui ont été invités à proposer des solutions pour construire une esquisse d'aménagement.

Au cours des différentes étapes du projet, différents outils ont été mis en place. Ces outils sont au croisement entre les outils issus des sciences sociales tels que les entretiens, les parcours, etc... et des pratiques de la conception comme les plans, les maquettes, le dessin, etc... Ces derniers ont été adaptés à l'objectif de participation et aux spécificités du terrain.

La première étape de mobilisation a été lancée par une réunion publique destinées à expliquer le projet aux habitants. A l'issue de celle-ci, des entretiens individuels ont été menées avec les élus et habitants afin de collecter les représentations individuelles, de recueillir tous les points de vue. Les informations recueillies ont été support des déambulations qui ont suivi. Des parcours ont été identifiés et préparés suite aux entretiens et des panneaux reprenant certaines citations des personnes auditionnées ont été installés le long du parcours. Ces installations ont permis d'enrichir la discussion pour mieux confronter les points de vue, tempérer et faire évoluer les regards. L'échange devient constructif, les points de vue ne sont plus opposables mais articulables. La déambulation a permis aux acteurs de se reconfronter à la réalité.

La déambulation est un outil souvent employé mais qui peut être conduit de façons différentes. Ici, il a permis de passer des entretiens individuels à un échange collectif car « la vision collective ne devrait pas être la somme des points de vue individuels » (extrait de l'entretien avec David Montebault, coordinateur du projet). Les points qui sont majoritairement ressortis des entretiens individuels ne sont pas toujours les plus pertinents. Il est à noter que certains outils favorisent cette prise en compte de points de vue arrêtés telle que la participation à distance ou dématérialisée. La question de la représentativité doit-elle être prise en compte dans le choix de l'outil. Un avis est-il plus représentatif lorsqu'il est partagé de manière indépendante par plusieurs personnes ? Au contraire un avis issu de débats entre les acteurs d'un projet n'est-il pas plus constructif ?

Les phases suivantes du projet se sont déroulées sous forme d'ateliers : trois ateliers actions en salle, pour définir des enjeux et une intention globale de projet. Le groupe de participants ayant évolué depuis la première phase, le premier atelier a débuté par le visionnage d'une vidéo de synthèse des parcours afin que tous les participants se remettent en tête les déambulations ou en prennent connaissance. Puis, par sous-groupes, les participants ont travaillé à la définition des enjeux avec comme supports des photos aériennes et des calques pour dessiner (les professionnels étant au service des participants pour dessiner), ou encore des gommettes à coller.

Les outils employés ont plutôt bien fonctionné selon l'équipe organisatrice. Un accompagnant des participants est apparu cependant nécessaire. Les habitants étaient en demande d'aide technique, d'informations...

Les deux ateliers qui ont suivi ont eu pour but d'aboutir à un schéma d'intention. Il s'agissait pour les participants de passer d'éléments du quotidien à une phase de projection. Différents formats d'ateliers ont été proposés pour tester différents outils. Ceux-ci ont évolué au cours de l'atelier.

L'esquisse a été par la suite remise en forme par les organisateurs avant d'être amendée au cours des discussions collectives qui ont suivi.

Ces ateliers ont présenté un certain nombre de difficultés. Les organisateurs se faisaient difficilement comprendre des participants quant aux objectifs des ateliers, soit faire ressortir une vision globale, une stratégie pour la commune et non pas des aménagements très concrets et spécifiques.

Au cours de cette phase finale, le besoin d'être accompagné s'est particulièrement fait ressentir par les participants qui étaient en demande d'informations, d'aide technique. La présence d'un concepteur professionnel est apparue nécessaire par les organisateurs pour accompagner cette phase de conception et formaliser des intentions de projet.

La complémentarité entre paysagistes professionnels et habitants semble importante pour aboutir à un projet dans le cadre d'une démarche participative, les deux approches étant complémentaires. Cette approche par le paysage permet cette lecture croisée, entre regard savant et regard d'usage.

Cette expérimentation menée à Villandry apporte un certain nombre d'enseignements sur la démarche de projet mêlant participation et paysage. La démarche menée met en œuvre les principes de médiation paysagère présentée en amont : partage d'une vision du territoire, projection, partage de connaissances. En termes de moyens, la nécessité d'animer le processus participatif par des paysagistes s'est fait ressentir, pour apporter des connaissances aux participants et leur permettre d'évoluer en compétences.

En termes d'outils, un panel important a été déployé sur ce projet. De grandes catégories d'outils apparaissent (pour informer les participants, leur permettre de donner leur avis ou d'aller plus loin en débattant, échangeant pour aboutir ensemble à un projet) et ont été adaptés aux étapes du projet, aux réactions des participants...

La place du paysage dans le cadre de cette démarche participative a pu être discutée avec D.Montembault, coordinateur du projet. Il en ressort que : « Le terme paysage peut parfois faire peur et être compris de façon différente par les protagonistes. Il renvoie souvent à la notion d'esthétisme. », (Extrait de l'entretien). Il convient d'associer ce terme à d'autres notions pour le rendre appréhendable par le grand public. Sur l'exemple de Villandry, les organisateurs ont lié le terme paysage à la notion de cadre de vie. Cette association s'y prête bien dans ce cas précis puisque le projet s'est déroulé à l'échelle communale, qui est par excellence l'échelle de proximité, faisant directement référence au lieu de vie des habitants, à l'espace vécu.

b) Les plans de paysage

La démarche Plan paysage est issue d'un appel à projet lancé par le ministère de la transition écologique et solidaire. L'appel à projet est renouvelé chaque année par le Club Plan de paysage. Composé des lauréats des années précédentes, il permet de soutenir 15 nouveaux lauréats par an. Ces derniers bénéficient d'un soutien technique et financier du ministère de la transition écologique et solidaire pour mener à bien leur Plan de paysage.

Partant du principe que le paysage est un élément important du cadre de vie, la démarche Plan de paysage vise à faire travailler les acteurs d'un territoire donné (intercommunalité ou commune) autour de cette thématique pour repenser ensemble leur façon de concevoir le territoire et de l'aménager. Porté par la collectivité, la démarche repose sur un état des lieux des paysages et de leurs évolutions, de l'identification des forces, faiblesses, risques et opportunités du territoire. De cet état des lieux, les participants (habitants, élus, services, professionnels du paysage) définissent des enjeux et formulent des objectifs de qualité paysagère. Un plan d'action concret vient donner sens à ces réflexions, proposant des solutions à court, moyen et long terme pour répondre aux objectifs de qualité paysagère fixés. Le Plan de paysage est donc un outil au service de la mise en œuvre d'une politique d'aménagement plus qualitative.

La participation est liée à l'élaboration des politiques en matière de paysage comme il a été démontré précédemment (cadre réglementaire lié à la Convention européenne du paysage, ou la Convention d'Aarhus) car elle permet de répondre à différents objectifs. Le Plan paysage est une démarche s'inscrivant dans un projet de paysage en vue d'aménager le territoire pour mettre en valeur sa qualité paysagère et le faire découvrir. Il permet la construction d'un projet de territoire qui anticipera l'évolution des paysages. Il prévoit également l'implication des citoyens sur un niveau de concertation. La démarche se déroule en quatre étapes : un état des lieux des paysages, la définition des enjeux donnant lieu à la formulation d'objectifs en matière de qualité paysagère formalisés sous la forme d'un plan d'action, la mise en œuvre du plan d'action. Des enjeux spécifiques de participation sont associés aux différentes étapes du plan de paysage comme le montre la Figure 11 ci-dessous.

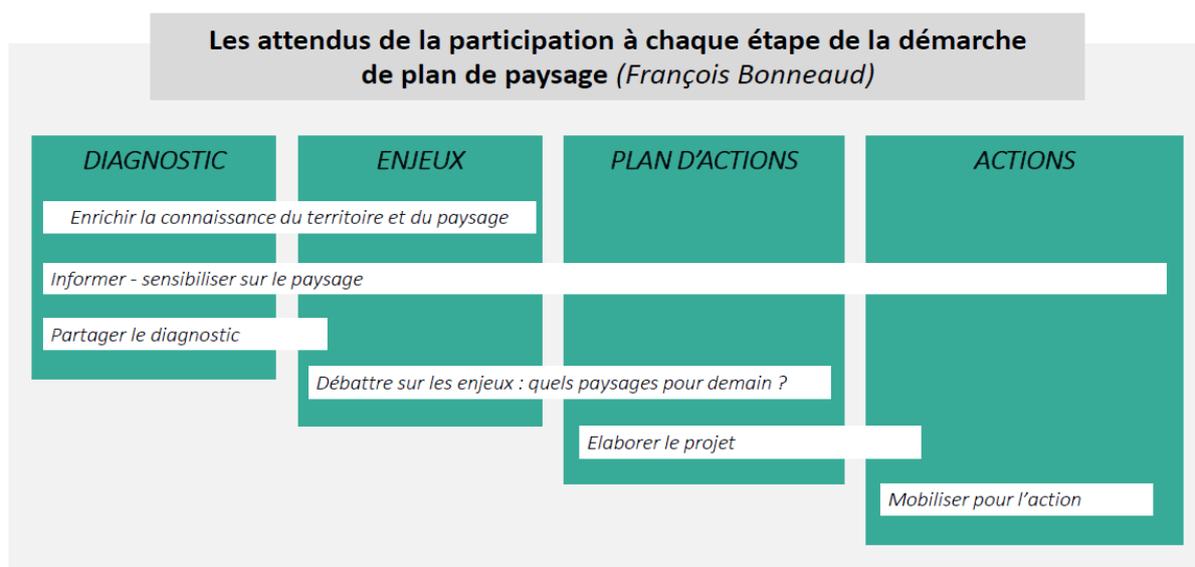


Figure 11 : Les attendus de la participation à chaque étape de la démarche de plan de paysage, par François Bonneaud (paysagiste) (Source Club Plan de paysage)

Un exemple local de concrétisation de cette démarche sont les Plan Paysage et Patrimoine de la ville de Nantes. La ville a débuté le projet en 2015. Des quartiers ont été sélectionnés pour faire chacun l'objet d'un plan de paysage et patrimoine.

En engageant cette démarche, l'objectif de la ville était de se doter d'une vision par quartier à échéance de 5 ou 10 ans, en prenant en compte la vision des habitants. Ce travail se mène

conjointement entre paysagiste, services de la ville, élus et habitants. L'équipe projet se compose de trois agences de paysage, des équipes de quartiers et d'un référent par quartier issu des services de la ville et du Directeur de la mission plan de paysage et patrimoine.

La méthodologie mise en place se divise en deux grandes étapes comme le montre la Figure 12 ci-dessous. Une première étape de travail entre bureau d'étude et habitants aboutissant à un premier volume de propositions et une seconde étape de travail en interne à la collectivité, entre élus et service pour apporter une réponse aux propositions.

La démarche mise en place au cours de cette première grande étape est particulièrement intéressante dans le cadre de l'étude. Sur un quartier donné, un groupe d'habitants sélectionné, accompagné par l'une des trois agences, va travailler pour établir un diagnostic appelé « portrait de quartier ». A partir de ce diagnostic, le groupe constitué va établir des enjeux et des objectifs de qualité paysagère avant d'émettre des propositions d'actions.

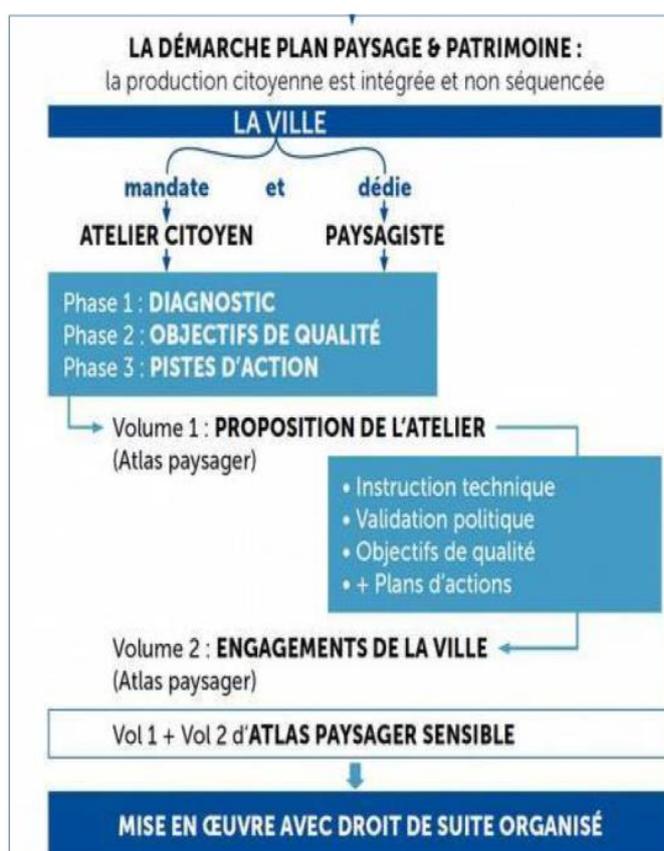


Figure 12 : Méthodologie de la démarche Plan de paysage pour la ville de Nantes (Source Nantes métropole, 2015)

Le processus de participation s'est intégré dans un processus existant que sont les dialogues citoyens pour avoir une cohérence à l'échelle de la ville et une visibilité du projet. La concertation s'est déroulée avec un groupe de travail constitué d'habitants qui se sont engagés à suivre la démarche jusqu'au bout ; l'objectif étant la montée en compétence du groupe de travail. Un appel à candidature a été mené pour recruter des volontaires.

L'ampleur du projet a nécessité des moyens en termes de communication et de mobilisation des habitants : communication sur site web, affiches, relais via les maisons de quartier qui connaissent les acteurs locaux.

La phase de travail avec les habitants a pris corps à travers la mise en place d'outils simples et facilement appropriables : sorties terrain, cartes, plans. Le portrait de quartier par exemple se dresse à partir d'une exploration du quartier, sur la base d'itinéraires prévus et de visites plus insolites pour découvrir le quartier autrement. A l'issue de ce portrait de quartier, un plan guide est établi

comportant des pistes d'action. De nouvelles explorations sont organisées pour imaginer le quartier de demain en parallèle d'ateliers en salle.

L'entretien mené avec l'une des trois agences de paysage mandatées sur le projet (Agence de Long en large) a permis de comprendre les éléments qui ont fonctionné en termes de participation, ceux qui ont moins bien fonctionné et pourquoi.

Les outils mis en place ont été sélectionnés et appliqués en fonction du public présent. D'un quartier à l'autre les catégories socio professionnelles d'habitants n'étaient pas identiques, de même que les logiques collectives ou d'individualités. Ainsi, les résultats obtenus pour un même outil différaient.

Certains types d'outils ont bien fonctionné de façon générale comme les activités en lien avec le terrain. Les parcours réalisés, qu'ils aient été conçus par les paysagistes ou bien par les habitants eux-mêmes ont été bien perçus et ont permis d'aboutir dans un premier temps à un diagnostic partagé, puis à proposer des pistes d'actions.

Pour se baser sur un exemple très concret, lors des « portraits de quartiers », les habitants ont été amenés à définir eux-mêmes un parcours pour déambuler dans le quartier. Ils ont été équipés de cadres en bois et d'appareils photos pour prendre des clichés de certains points de vue. Pour chaque prise de vue, une explication a été rédigée sous forme de fiche par les participants présentant les atouts, faiblesses et possibilités d'évolution. Cette relation directe avec le site d'étude a été fondamentale pour partager un diagnostic commun et se rendre compte de l'impact des propositions élaborées.

Les outils cartographiques ont également été bien appropriés par les participants.

Certains outils ont moins bien fonctionné telle que la collecte d'images ou la recherche d'images de références car il y a eu soit peu de retours des participants soit des difficultés de la part des paysagistes pour compiler et réintroduire ces éléments dans le cadre des ateliers.

Au-delà des outils, toute une démarche a été mise en place par la ville de Nantes, nécessitant des moyens humains, comme expliqué plus haut dans la composition de l'équipe projet, mais aussi en termes de communication et de mobilisation des participants.

La communication sur le projet a permis de faire tenir la participation sur le long terme, de mobiliser les habitants, en mettant par exemple à disposition les comptes rendus des différentes étapes, avoir les équipes de quartier présentes tout le long du processus à disposition des habitants même en dehors des ateliers...

La dématérialisation a également joué un rôle dans l'information des habitants. La plateforme numérique des dialogues citoyens a été un outil dans le cadre des Plans de paysage et patrimoine pour permettre aux personnes extérieures au groupe de travail de donner leur avis. L'objectif de cet outil était de toucher des personnes qui ne se seraient pas déplacées autrement. Peu de contributions ont cependant été enregistrées et très souvent en décalage par rapport au projet. C'est un outil supplémentaire, très éloigné de la dimension physique. Il ne peut se substituer au terrain mais vient apporter un complément.

La notion de paysage est apparue comme facilement appropriable par les participants. Il a cependant été nécessaire de la part des paysagistes de faire de la pédagogie pour expliquer les thèmes du sujet et apporter des connaissances à travers leur rôle de médiateur pour faire monter le groupe en compétences : « les habitants comprennent les aspects transversaux du paysage. Ils ont une facilité à parler de leur environnement, de leur cadre de vie mais aussi à avoir une vision plus large, à imbriquer les échelles qui dépassent leur quartier », (extrait de l'entretien avec Emeline Escat, paysagiste à l'agence De long en large). L'expertise d'usage des habitants a été primordiale pour établir des propositions d'action sur leur environnement et aboutir à un projet de territoire.

Le projet de Plan de paysage mis en œuvre par la ville de Nantes trouve des similitudes avec la précédente étude de cas du point de vue de la démarche ; le partage d'une vision du territoire, des échanges sur les enjeux et propositions pour donner lieu à la constitution d'un plan d'action.

Cette démarche croise paysage et participation. La démarche participative est ici mise en œuvre pour créer un projet de territoire basé sur la préservation et l'amélioration de la qualité paysagère, par et pour le paysage.

Le niveau d'implication des habitants diffère en revanche. Ces deux exemples mettent en lumière différentes échelles de participation et les moyens et méthodes associés. Les outils employés sont similaires. De grandes catégories d'outils transparaissent de nouveau, entre le terrain et les ateliers en salle (outils d'information, d'échange...). La nécessité de se rendre sur le terrain ressort également comme primordiale pour travailler sur un projet de territoire. Les moyens humains mis en œuvre font ressortir l'importance de multiples compétences nécessaires au bon déroulement du projet : les paysagistes pour accompagner les habitants sur le plan technique, une équipe relais sur le terrain pour garder le lien avec les habitants en dehors des temps de participation, les services pour coordonner et les élus pour valider ou non les propositions à la fin du processus.

c) Des acteurs insolites pour favoriser le porté à connaissance et l'animation du territoire

Le terrain semble être un outil très prisé et déterminant dans le processus participatif pour aboutir à la constitution du projet de territoire. Il s'agit d'analyser les tenants et aboutissant de cette méthode grâce au travail réalisé par un acteur associatif local : l'association *Vous êtes ici*.

Vous êtes ici est une association d'éducation à l'environnement urbain. Etablie à Saint Herblain, elle mène des actions de sensibilisation au cadre de vie, à la ville et aux territoires auprès du grand public via diverses approches ludiques : des ateliers pédagogiques, des sorties in-situ, des formations, accompagnement de projets ou encore des interventions en milieu scolaire. L'association prône une éducation au territoire, particulièrement le territoire urbain, partant du constat qu'une grande partie de la population vit à l'heure actuelle en ville et que celle-ci est de plus en plus sollicitée pour s'investir dans les évolutions liées à leur cadre de vie, dans des processus de démarches participatives. Cette démarche a pour but de permettre aux habitants d'avoir un autre regard sur leur environnement, de le redécouvrir pour mieux l'apprécier et participer à son évolution. La Figure 13 ci-contre illustre cette ambition.

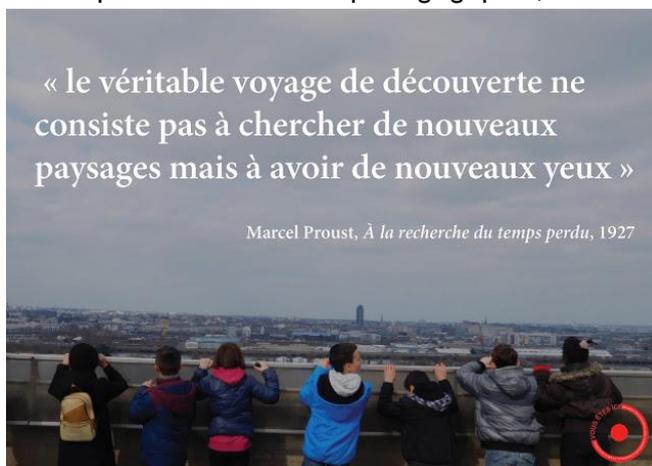


Figure 13 : Carte postale (Source Vous êtes ici)

Cette association travaille en partenariat avec la ville de Saint Herblain sur certains projets. Elle a été mobilisée notamment pour la mise en œuvre du premier axe du plan guide pour le Cours Hermeland (révéler le socle du Cours Hermeland), en proposant des balades découvertes sur les sites qui le composent.

En septembre 2019, un nouvel équipement municipal est venu s'implanter au cœur du Cours Hermeland : La Longère de la Bégraisière. Il s'agit d'un ancien corps de ferme réhabilité pour accueillir du public et proposer des animations sur divers thématiques dont le Cours Hermeland. L'objectif était de continuer à faire vivre le projet à travers ce nouveau lieu. Les permanences qui s'y déroulent ont pour but de faire découvrir le Cours Hermeland au grand public : ses atouts, ses éléments remarquables, les sites méconnus et peu fréquentés... Il a été convenu avec l'association de travailler dans un premier temps sous forme de promenades accompagnées et ludiques.

Cette méthode est basée sur plusieurs années d'expériences de l'association en matière d'éducation à l'environnement, dont les premiers pas et expérimentations se sont déroulés en 2013 sur un quartier de Saint Herblain : Bellevue. Quartier limitrophe entre Nantes et Saint



Figure 14 : Flyer d'information sur les balades de Bellevue (Source Vous êtes ici)

Herblain, mal aimé, souffrant d'une mauvaise réputation quant à son statut de quartier prioritaire. Les membres de l'association ont choisi d'investir ce quartier et de le faire connaître, comme le montre la Figure 14 extraite du site internet de l'association pour promouvoir les balades.

Leur objectif est de travailler sur l'objet des quartiers ordinaires pour faire de la pédagogie à l'environnement urbain et lutter contre le dictat de « l'extraordinaire est toujours ailleurs ». Par l'intermédiaire de balades ludiques, l'association participe à faire évoluer les idées reçues sur cet espace. Grâce à des outils d'animations, ces balades permettent aux habitants de comprendre

leur environnement, les évolutions paysagères et patrimoniales et d'engranger du savoir. Cet outil permet également de valoriser le territoire.

Elles sont l'occasion de traiter différents sujets et thématiques. Cette approche a été utilisée par l'association dans un cadre plus institutionnel, lors de démarches participatives, en collaboration avec la ville de Saint Herblain. Dans le cadre d'un processus institutionnalisé, se servir des balades comme support technique permet de recueillir des informations. La balade libère le langage par rapport à d'autres outils comme la réunion publique : « faire parler les gens en marchant permet d'apprendre des choses qui ne se disent pas autrement », extrait de l'entretien avec Valérian Dénéchaud, animateur de l'association Vous êtes ici.

Le rapport au terrain est très important. Il permet aux usagers de renouer avec leur environnement, de comprendre son fonctionnement, son évolution et ainsi de mieux envisager les évolutions futures et de se sentir investi et légitime pour y participer. Cette méthode trouve toute sa place dans un processus de démarche participative et permet de croiser paysage, environnement et participation.

L'analyse de ces trois études de cas confirme d'une part le lien entre paysage et participation. Celui-ci est présent sous différentes formes. Le public peut être interrogé sur les évolutions de leur territoire de vie (participation pour le paysage), ou être amené à se prononcer sur un projet à travers des outils relatifs à la médiation paysagère (participation par le paysage). D'autre part, il a été mis en évidence l'importance de concevoir une méthodologie de travail, de coordonner les différents acteurs et de mettre en place les moyens humains adéquats.

Partie 3 : Une démarche de projet pour le Cours Hermeland

Les recherches bibliographiques ont mis en lumière l'importance d'une méthodologie de projet préétablie et détaillée mais aussi celle de la mise en place de moyens adéquats, notamment les moyens humains. Elles ont également permis de mettre en avant certains outils fondamentaux de la participation en lien avec le paysage.

A – Le croisement entre paysage et participation sur la concertation du Cours Hermeland

Pour venir compléter les études de cas précédemment analysées, il convient de revenir sur la concertation menée en 2018 sur le Cours Hermeland pour comprendre le lien entre paysage et participation dans la phase d'élaboration du plan guide. Quelle méthode de projet a été mise en place ? Quelle place a été accordée au paysage dans cette concertation ?

Le Cours Hermeland est un élément du cadre de vie des habitants mais pas uniquement, il remplit une fonction de liaison entre les quartiers, c'est un espace de proximité qui fait également résonance à l'échelle de la métropole. En effet, il s'inscrit également à l'échelle métropolitaine dans la trame verte et bleue de l'agglomération nantaise. La dimension paysagère y est très présente ; il est composé de quatre unités paysagères (le Val de Chézine, le parc actif, les vallons, le Val de Loire) comprenant des sous entités plus spécifiques.

Un processus de concertation a été lancé en 2018 pour bâtir le futur de cet espace. Elle fut abordée par l'angle de l'usage, pour recueillir les usages actuels et proposer des pistes d'évolution. L'objectif étant de faire vivre le Cours Hermeland, de le dynamiser par les usages. Ce constat amène à se demander qu'elle a été la place du paysage dans le processus de concertation mené sur le Cours Hermeland en vue de créer le Plan guide ?

Les résultats de la concertation ne représentent qu'une partie des données exploitées pour la rédaction du Plan guide. L'expertise de l'agence de maîtrise d'œuvre est venue enrichir le document en mettant en avant le parallèle entre usage et paysage. En effet, le développement des usages s'imprègne des caractéristiques des sites et ambiances paysagères.

Concernant le volet participatif, la thématique du paysage été présente de fait malgré cette première entrée de l'usage. La participation citoyenne s'est déroulée autour de cinq sites identifiés comme méconnus et peu investis par les usagers. Le premier atelier de concertation a pris la forme de déambulations sur site. A partir de cette approche première de l'usage, les participants se sont appuyés sur des éléments de leur environnement, du paysage, lors des déambulations pour formuler un diagnostic des usages et proposer des améliorations. Sur l'exemple de l'un de ces sites, le plateau de Tougas (Cf Annexe II : Localisation des parcs et jardins de Saint Herblain), les parcours proposés ont suivi les chemins de promenade et randonnée. Les participants, des promeneurs pour la plupart, ont été amenés à voir différemment leur circuit de promenade. En prenant appui sur des éléments de paysage physique, il a été proposé par l'un des participants de mettre en place un belvédère ou une table d'orientation sur une partie du parcours très dégagée, surélevé, surplombant le Bourg de Saint Herblain afin de mettre en valeur ce point de vue, faire connaître de façon pédagogique les éléments visibles.

D'autres participants ont pris appui sur le paysage ressenti. Ce fut le cas lorsque le parcours a amené le groupe sur un sentier traversant la future ferme photovoltaïque, bordé de chaque côté par de hautes clôtures noires. En réaction, certains participants ont proposé d'installer des panneaux ou des draps sur les clôtures pour faire du Street Art et rendre l'espace plus accueillant, plus ludique.

Ce constat montre l'importance des outils du paysage dans les processus de démarche participative liés à ce projet.

Des projets, menés dans la continuité du dernier mandat sont en cours sur la commune. Deux sites structurants du Cours Hermeland sont actuellement en cours de rénovation dans le cadre du Programme de maintenance renforcée des parcs et jardins : le parc de la Carrière et le parc de la Gournerie (Cf : Annexe II: Localisation des parcs et jardins de Saint Herblain). Ces projets, prévus sur le précédent mandat, incluent les orientations du Plan guide Cours Hermeland et s'intègrent dans une nouvelle démarche de démocratie participative dématérialisée via la plateforme participative de la ville.

Des difficultés engendrées depuis 2020 par le contexte sanitaire ont poussé la ville de Saint Herblain à faire évoluer les processus de démarche participative ainsi que les moyens et outils mis en œuvre. La mise en ligne de la plateforme participative a permis de poursuivre la participation malgré les mesures sanitaires, de garder le lien avec les usagers mais avec des niveaux de participation d'information et de consultation uniquement. Par exemple, pour conforter les diagnostics et propositions réalisés sur certains projets tel que la rénovation du parc de la Gournerie. En effet, la plateforme a permis de recueillir sous la forme d'un questionnaire l'avis des usagers sur le diagnostic établi par l'agence de maîtrise d'œuvre et de l'étayer. Les usagers ont été interrogés sur des thématiques en lien avec leurs usages mais aussi en lien avec le paysage et l'identité du site.

L'outil qu'est la plateforme a donc permis de formaliser la démarche participative sur un projet de territoire où la thématique paysagère est très présente. Cependant, cette démarche a présenté de nombreuses difficultés : absence d'intégration à une démarche globale de projet, mobilisation des moyens adéquats, difficulté à mobiliser les usagers, absence de débat ou de discussion entre les différents acteurs.

La nécessité de mettre en place une démarche spécifique de participation pour le projet Cours Hermeland apparaît primordiale en y associant les outils et moyens adaptés aux enjeux et au territoire.

La mise en œuvre future des orientations, a nécessité l'identification de leviers. Ceux-ci diffèrent selon les axes du plan guide :

Axe 1 - Révéler le socle du Cours

Le Cours Hermeland se compose d'une mosaïque de paysages, regroupés en quatre unités paysagères. Au sein de ces unités, des éléments sont à valoriser et à mettre en scène.

Cet axe sera décliné selon plusieurs leviers, notamment à travers d'actions de sensibilisation et de portée à connaissance favorisant la découverte du site et révélant ses atouts tel que la diversité de ses paysages.

Axe 2 - Le faire vivre et le rêver

La valorisation du Cours Hermeland par les usages se traduit à travers quatre fils conducteurs : tisser des liens sociaux et intergénérationnels, découvrir la biodiversité et développer la nature en ville, s'exprimer et développer la créativité (initiatives culturelles), s'activer et s'aérer.

Il s'agit avant tout de mobiliser les acteurs pour faire vivre et animer le site en portant des projets d'initiative publique, citoyenne ou associative. Cette démarche peut être ponctuellement accompagnée par des projets d'aménagement pour favoriser certains usages.

Axe 3 - Le mettre en lien

Le Cours Hermeland est une destination mais aussi un lieu de passage, principalement pour les mobilités douces.

L'enjeu est ici de renforcer les liaisons physiques, mais aussi leur lisibilité et la sécurité des usagers en mettant en œuvre des aménagements structurant pour conforter la lisibilité et l'ossature du Cours Hermeland.

La multiplicité des leviers nécessite de mettre en place une démarche de projet spécifique, avec une analyse fine sur chaque projet. Il n'est pas possible ici d'avoir une démarche type qu'il serait possible de transposer sur chaque projet avec des adaptations à la marge. A partir

de ce constat l'une des propositions effectuées dans le cadre de l'étude consiste à créer un outil d'aide à la décision.

B – La mise en place d'un outil d'aide à la décision

La poursuite du projet du Cours Hermeland demande la mise en place d'une démarche de globale de projet. Pour ce faire, un outil d'aide à la décision a été proposé. En effet, au vu de la diversité des actions et leviers, la création d'un outil d'aide à la décision a été un préalable nécessaire avant d'effectuer des propositions de mise en œuvre des orientations du plan guide.

Il peut être défini comme un outil conçu pour aider un décideur à prendre la décision la plus appropriée à un instant donné en fournissant toutes les clés nécessaires.

Cette grille a pour but de déterminer la façon la plus adaptée de mobiliser les usagers, avec quels outils et quels moyens. Cet outil se présentant sous forme d'un tableau. Il a pour but d'aider le chef de projet dans le choix du niveau de participation adapté pour la mise en œuvre d'un projet donné. Il est basé sur un panel de questions à se poser préalablement lors de n'initiation du projet. Il est organisé en différentes sous parties poussant à s'interroger sur le projet en lui-même (échelle de territoire, phase à soumettre à la participation), sur le processus participatif (quelles en sont les attentes), les jeux d'acteurs (public ciblé, rôles des intervenants...) et enfin la prise de décision. Sur la base de ces questions se décline un certain nombre de réponses possibles. Ces réponses induisent la sélection d'une échelle de participation comme le montre le Tableau 3 ci-dessous, extraite de la grille. La grille complète est disponible en annexe (Cf Annexe III : Grille d'aide à la décision).

Tableau 3 : Extrait de la grille d'aide à la décision

| Le processus participatif | |
|--|------------------------------|
| <i>Quelles sont les attentes de la participation ? Les objectifs ? Quelle plus-value la participation va-elle apporter au projet ?</i> | |
| Apporter une réponse aux usagers | Information |
| Maintenir le lien avec les usagers | Consultation |
| Obtenir un retour de la part des usagers, enrichir le projet de nouvelles informations | Consultation - Concertation |
| Mener un dialogue, un débat autour du projet | Concertation |
| Bâtir le projet conjointement | Concertation - Co-production |

Sur la base des échelles de participation suivantes : information, consultation, concertation et co-production, une méthode de projet a été déclinée pour chacune d'entre elle comme l'illustre la Figure 15 ci-dessous. Elle prévoit les différentes étapes du projet ainsi que les moyens et outils à mobiliser.

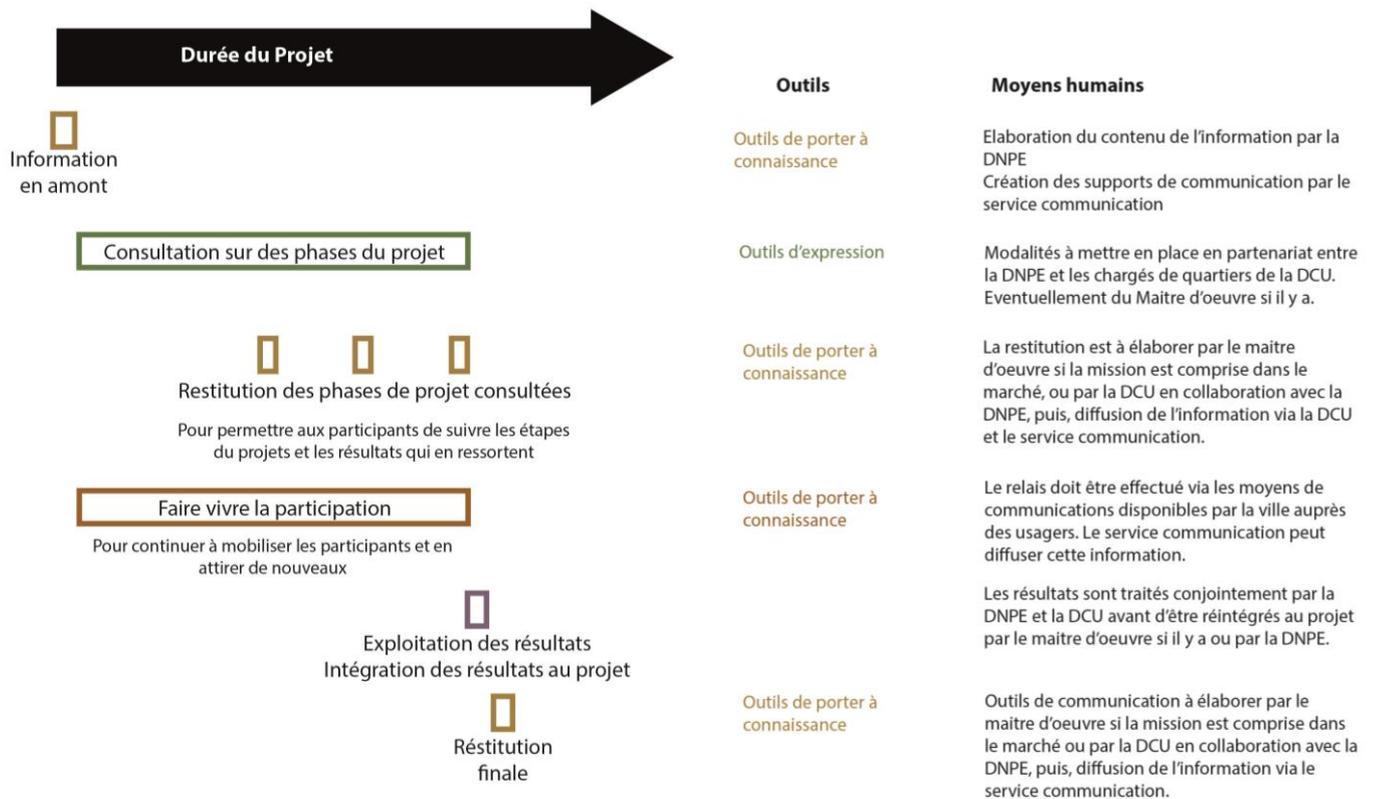


Figure 15 : Méthodologie de projet dans une démarche de consultation des habitants et moyens associés

Les outils collectés au cours des recherches bibliographiques et des études de cas analysées ont été regroupés en quatre catégories : outils pour porter à connaissance ou restituer l'information, outils d'expression, pour la prise en compte des remarques, outils d'échanges et de débats, outils de compilation. Ces outils sont inspirés des sciences sociales et de la médiation paysagère. Le Tableau 4 ci-dessous en constitue un extrait. La totalité du document est visible en annexe (Cf Annexe IV : Panel complet des outils de participation sélectionnés).

Tableau 4 : Extrait du panel d'outils sélectionnés

| | |
|--------------------------------|---|
| Outils d'échanges et de débats | <p>Format Terrain</p> <p>-Balades, déambulations</p> <p>Sous la forme d'une promenade plutôt ludique, collective, focalisée autour d'une ou plusieurs question(s) ou de déambulations des équipes pour aller à la rencontre des usagers et recueillir des témoignages.</p> <p>Format Ateliers</p> <p>Par format Atelier s'entend tout temps d'échange collectif, souvent en salle et en petits groupes, sur une thématique de travail, animé par un médiateur.</p> <p>Ces ateliers peuvent prendre différentes formes :</p> <p>-le workshop, sous la forme d'un temps de travail collectif, aboutissant à une production (de connaissance ou d'objet). Il est animé par un médiateur.</p> |
|--------------------------------|---|

| | |
|--|--|
| | <p>- Les temps forts spécifiques (comme les points d'étape par exemple) prennent la forme de temps d'échanges collectifs sur plusieurs thématiques et avec plusieurs ateliers.</p> <p>Ces ateliers peuvent faire l'objet de différents supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La photographie -La maquette -La cartographie -Le dessin (de façon autonome par les participants ou en faisant appel à un dessinateur ou un paysagiste) -Le jeu de rôle, permet aux participants de se mettre à la place de l'autre pour mieux croiser les points de vue) -Le mur de références, consiste à mettre en images une thématique via des images de références pour mobiliser des exemples concrets et formaliser ses idées. <p>Format chantier</p> <p>Il comprend les temps de construction collectifs comme les chantiers participatifs, le mobilier (tout équipement pouvant servir à l'aménagement d'un lieu), les aménagements transitoires...</p> |
|--|--|

Sur l'exemple du Tableau 4, les outils sélectionnés pour échanger débattre se basent sur les critères suivants : capacité à être mis en œuvre par la ville, outils qui ont fait leur preuve pour mettre en discussion le projet de territoire, mettre en débat les points de vue, faire rencontrer les acteurs. Ils sont adaptés pour introduire la notion d'environnement et de paysage. Ils conviennent à des niveaux de participation nécessitant un certain investissement comme la concertation ou la co-production. Trois formats d'outils ont ici été proposés. Les outils de la catégorie « Format chantier » sont d'ailleurs très spécifique à la co-production, où il s'agit de faire avec les usagers.

Le « Format terrain » fait écho aux études de cas précédemment analysés mettant en avant l'importance des déambulations avec le public, souvent utilisé en phase de diagnostic pour échanger sur les perceptions du site, alimenter la connaissance du territoire mais aussi sensibiliser à la valeur des paysages, leurs rôles et évolutions. Le « Format atelier » comprend de multiples outils permettant aux participants de travailler ensemble sur des propositions par exemple.



Figure 16 : Photographie des ateliers en salle lors de la concertation sur le Cours Hermeland, 2018 (Source Ville de Saint Herblain)

Certains de ces outils sont déjà employés par la ville de Saint Herblain. Sont illustrés sur la Figure 16 ci-contre les ateliers en salle menés lors de la concertation sur le Cours Hermeland. Lors de cette phase, les participants ont été amené à travailler avec des cartographies et autocollants pour déterminer quels endroits du Cours Hermeland leur plaisait ou non (par rapport à leurs usages principalement mais également au paysage de façon plus détournée) et pourquoi. Cette phase a fait émerger des thématiques de travail et des enjeux.

C – Des propositions concrètes pour mettre en œuvre les orientations du plan guide

A partir de cette grille d'aide à la décision, l'étape suivante de l'étude a mené à des propositions d'action à mettre en œuvre par axe. Ces propositions déclinent de façon opérationnelle les projets qui vont être prochainement mis en œuvre en détaillant la méthode, les moyens humains et les outils de participation. A travers chaque proposition apparaît le lien entre paysage et participation, dans la façon dont les usagers sont amenés à se prononcer et dans la manière de les interroger. Suit des extraits de propositions effectuées sur les trois axes.

Concernant l'axe 3, Mettre en lien le Cours Hermeland, deux échelles de participation sont souhaitables retenues : l'information et la consultation. Cet axe préconise des actions liées à l'aménagement. Ces actions ont été pour la plupart détaillées par le bureau d'étude ayant accompagné la ville dans la phase de concertation de 2018 et référencées dans les documents de travail remis à la ville, ou bien sont issus de la concertation avec les usagers. La collectivité dispose de suffisamment d'éléments pour mettre en œuvre cet axe. Ces projets nécessiteront dans un premier temps une information auprès des usagers. D'une part pour garder un lien suite à la concertation globale, d'autre part pour les informer de la concrétisation des orientations du Plan guide auxquels ils ont participé dans le cadre de l'élaboration du plan guide. Enfin, l'information vient en complément des autres modalités de participation comme la consultation. Les actions à mettre en œuvre sur cet axe sont déjà définies et ne nécessitent pas d'aller plus loin que l'échelle de la consultation. La consultation permettrait aux usagers de continuer à donner leur avis sur le projet sur des questions plus précises, sur une action donnée.

Par exemple, il peut être intéressant d'amener les usagers à se prononcer sur le traitement des portes (« espaces plus ou moins larges et longs qui visent à capter les usagers, à montrer la direction et inciter à parcourir le Cours Hermeland dans l'épaisseur des quartiers résidentiels, depuis les axes structurants et les points d'intérêt du territoire »¹⁴) et seuils (« sont quant à eux les points d'entrée dans le Cours, ils marquent son accès et doivent permettre d'identifier le Cours Hermeland dès son entrée ») sans remettre en cause leur positionnement préalablement défini. Points d'accès principaux au Cours, leur mise en valeur répond à l'enjeu de mise en scène des paysages, pour inviter à les parcourir, donner envie de les découvrir. Ainsi, trois types de traitements ont été proposés par le bureau d'étude, comme le montre la Figure 17 ci-dessous. Sur un site donné, faisant l'objet d'un aménagement (porte ou seuil), trois scénarios peuvent être soumis à consultation auprès des habitants.

Hypothèse 1 : TOUCHES VÉGÉTALES



Exemple de traitement d'un SEUIL
(La Solvardière - Entrée du Cours Hermeland)

¹⁴ Compléments au plan guide du Cours Hermeland Saint Herblain la Ville, SCE Atelier UP+. 2020.

Figure 17 : Compléments au plan guide du Cours Hermeland, scénarios pour le traitement des portes et seuils, Hypothèse 1 (Source Ville de Saint Herblain)

Cette première hypothèse décline le logo de la ville de Saint-Herblain qui devient un motif représentant la faune et la flore. Ces mêmes motifs sont utilisés comme marquage d'animation au sol au niveau des portes et des seuils, peints sur l'enrobé ou le béton et indiquent la direction du Cours Hermeland en formant un parcours au sol. Les motifs sont accompagnés de structures végétalisées au niveau de la porte et d'un portique.

Hypothèse 2 : LE RUABN HERMELAND



Figure 18 : Compléments au plan guide du Cours Hermeland, scénarios pour le traitement des portes et seuils, Hypothèse 2 (Source Ville de Saint Herblain)

Cette seconde hypothèse décline le logo de la ville de Saint-Herblain en une ligne qui devient un fil directeur, un ruban qui guide et se déroule jusqu'au Cours Hermeland. Le jeu de rubans au sol est accompagné de textes inscrivant en gros « Cours Hermeland » au niveau de la porte. Il se décline en boussole indiquant les directions majeures

Hypothèse 3 : LE COURS MOSAÏQUE



Exemple de traitement d'un SEUIL
(La Solvardière - Entrée du Cours Hermeland)

Figure 19 : Compléments au plan guide du Cours Hermeland, scénarios pour le traitement des portes et seuils
(Source Ville de Saint Herblain)

Cette hypothèse décline le concept de « mosaïque de paysages et parcs » donc se compose le Cours Hermeland ». Cette mosaïque est représentée littéralement par un marquage au sol.

La notion de paysage est clairement présente dans la question du traitement des portes et seuils puisqu'elle est liée à la lisibilité et à l'identité du Cours Hermeland. Les usagers peuvent être amenés à se prononcer sur cette thématique par l'intermédiaire de différents outils, ici faisant référence à la catégorie des « outils d'expression pour la prise en compte des remarques » parmi lesquels la plateforme participative, réunion publique, questionnaire, permanences...

Sur un modèle similaire, les projets de l'axe 1, Révéler le socle du Cours Hermeland, peuvent faire l'objet d'information et de consultation. L'axe 1 préconise des actions liées en premier lieu à l'animation. Des actions de ce type ont déjà été engagées par la ville via des équipements communaux dédiés à l'animation. Ce type de projet nécessite une information particulière pour que les usagers puissent prendre connaissance des activités proposées. Sur la base d'un premier bilan de ces animations, certains points semblent à questionner tels que la lisibilité du Cours Hermeland, la façon d'informer les usagers, travailler sur des compléments.

L'échelle de l'information intervient également en complément des autres échelles de participation pour continuer à mobiliser les usagers, à communiquer sur les actions d'aménagement cette fois. En effet, cet axe comprend la mise en scène des franges (à préserver, qualifier ou composer) et interfaces du Cours Hermeland, soit le traitement des limites. Cette thématique peut être simplement consultée auprès des usagers puisqu'elle a déjà été abordée au cours de la concertation avec les usagers. Des prescriptions ont également déjà été faites par le maître d'œuvre quant au traitement de ces franges. Une consultation semble adaptée plutôt qu'une concertation. Sur un site donné, différents scénarios peuvent être proposés et faire l'objet d'un vote auprès des usagers. Par ailleurs, ces franges étant en grande majorité à proximité de quartiers d'habitat, l'enjeu de l'implication des citoyens est d'autant plus important.

La démarche de projet est semblable à celle proposée dans le cadre de l'axe 1. Les leviers y sont similaires. La thématique du paysage est de nouveau omniprésente sur la question de la lisibilité de cet espace mais aussi par rapport à la mise en valeur des richesses patrimoniales du sites, naturelles, paysagères, architecturales, historiques...

D'autres projets peuvent faire l'objet d'un investissement plus important de la part des usagers en mettant en place des concertations ou co-productions, comme dans l'axe 2 du plan guide : Faire vivre et rêver le Cours Hermeland.

Dans la continuité de la concertation de 2018 menée avec les usagers, sur les pratiques qu'ils ont du Cours Hermeland, il a paru important de poursuivre la concertation sur des projets ville avec les habitants sur cette thématique. Les quatre fils conducteurs de l'axe 2 (tisser des liens sociaux et intergénérationnels, découvrir la biodiversité et développer la nature en ville, s'exprimer et développer la créativité (initiatives culturelles), s'activer et s'aérer) peuvent faire l'objet d'un travail plus approfondi avec les usagers.

Un exemple permet d'illustrer ces propositions, il s'agit d'une action inscrite au programme municipal : la création de parcours thématiques (parcours sportifs, récréatifs, de découverte scientifique, artistiques) Elle entre dans le cadre de cet axe car elle vise à animer et dynamiser le Cours Hermeland. Elle peut se prêter à un travail avec les usagers sur la localisation, le tracé, les éléments remarquables à mettre en avant, les éléments d'aménagement à mettre en place...Ce même exemple peut être porté à un niveau d'implication plus important de la part des usagers : la co-production. Cette démarche participative permettrait également de porter des projets d'initiatives citoyennes ou encore de travailler avec les usagers sur des sites de projet.

Conclusion

La question du lien entre participation et paysage a ici été abordé dans le cadre d'un projet de territoire pour la ville de Saint Herblain : le Cours Hermeland. Cette étude s'est attachée à démontrer de quelle façon le paysage peut prendre une part importante dans un processus participatif à une échelle locale. Le travail réalisé pour la ville de Saint Herblain consistait à rechercher des propositions sur la démarche de projet pour l'avenir du site du Cours Hermeland. Ces propositions s'attachent à répondre à de multiples questionnements relatifs à la manière de travailler avec les usagers sur la mise en œuvre des orientations du plan guide, à la démarche de projet qu'il convient de mettre en place ainsi que les moyens et outils nécessaires, et ce en conservant l'idée d'un lien entre paysage et participation.

Une première forme de réponse a été apportée à travers la recherche bibliographique, ayant mis en évidence les potentialités du paysage en matière de participation. Le concept de médiation paysagère est venu appuyer ce constat en proposant la mise en œuvre d'un processus participatif par le prisme de paysage et la création d'outils spécifiques.

L'analyse de trois études de cas est venue compléter les résultats des recherches bibliographiques en mettant en évidence le lien entre paysage et participation. Ce lien est présent sous différentes formes. Le public peut être interrogé sur les évolutions de son territoire de vie (participation pour le paysage), ou être amenés à se prononcer sur un projet à travers des outils relatifs à la médiation paysagère (participation par le paysage). D'autre part, il a été mis en évidence l'importance de concevoir une méthodologie de travail, de coordonner les différents acteurs et de mettre en place les moyens humains et matériels adéquats.

Cette phase de recherche a permis de confirmer plusieurs hypothèses. En effet, l'expérience d'autres collectivités a prouvé que la participation par le paysage facilite le dialogue, suscite l'envie des usagers à participer. Cependant, la mobilisation des usagers est à nuancer. Les personnes présentes sont motivées et sont force de proposition mais ne se déplacent pas toujours en grand nombre, posant la question de la représentativité et de la valeur du travail accompli. Il est difficile d'évaluer le potentiel réel du paysage en termes de capacité à mobiliser le public. Enfin, ces recherches ont montré que le paysage peut effectivement trouver sa place dans la démarche participative en tant qu'outil de participation mais également en tant qu'objet.

Les propositions issues de ces recherches ont pour objectif de mettre en place une démarche de participation par le prisme du paysage sur projet du Cours Hermeland. La constitution de cette démarche de projet a permis de proposer une méthode, des outils et des moyens pour mener à bien le projet.

Un outil d'aide à la décision a été créé. Cet outil est ensuite devenu support pour effectuer des propositions concrètes de mise en œuvre d'actions sur le territoire. Cette méthode de travail a permis de créer un outil pour organiser le processus participatif autour du projet de territoire qu'est le projet du Cours Hermeland.

L'étude menée a aboutie à des propositions qui s'inscrivent dans le cadre d'une démarche de projet à long terme. Elle vise à éclairer les services sur les possibilités du projet en termes de participation mais ne constitue en rien une proposition figée. Il s'agira désormais d'assurer une continuité à cette démarche, en venant enrichir la réflexion des services de la ville et des élus. Par ailleurs, ce projet nécessitera d'une part un portage politique et d'autre part, la mise en place d'une équipe projet. La question des acteurs associés et de leurs rôles reste à définir, de façon générale à l'échelle du projet du Cours Hermeland, et de façon plus spécifique sur le volet participatif par les différents prismes évoqués (usagers, paysages...). La question de la mobilisation des usagers se pose également. Comment redonner un souffle à la participation après plus de deux ans de travail en interne à la ville ?

Bibliographie

LUGINBHÜL Y. La demande sociale de paysage. - Conseil national du paysage, séance inaugurale du 28 mai 2001.

DAVODEAU Hervé. 2021, Comment faire avec la conflictualité paysagère ?, Publications de l'Académie nationale d'agriculture. 4p.

DAVODEAU, Hervé, TOUBLANC, Monique.2019, Le paysage outil, les outils du paysage : Principes et méthodes de la médiation paysagère. 18p.

DAVODEAU, Hervé, GEISLER Elise, GUTTINGER Philippe, LECONTE Louise, LUGINBÜHL Antoine, MONTEBAULT David, ROMAIN Fanny, TOUBLANC Monique. 2015, Participation et renouvellement des pratiques paysagistes. Une expérimentation d'aménagement participatif à Villandry dans le Val de Loire. 18p.

MICHELIN. Y, CANDAU. J. 2009, Paysage outil de médiation. Apport paysages agricoles des outils pour des projets de développement durable des territoires. Vol.8. Publications de Agriculture et Paysage. 24p.

DUBOIS, 2009. Le paysage, enjeu et instrument de l'aménagement du territoire.8p.

LAZZERI Yvette, BALU Hélène, CADORET Anne, CHIAPPERO Florent, CHIAPPERO Michel, GIRAN-SAMAT Caroline, LATZ Arinna, MESINI Béatrice, TUDELA Hélène, PERRON Martine. 2014, Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative. Rapport final - Tome 1 Participation créative : un concept opératoire ? 134p.

BLONDIAUX Loïc. 2021, La démocratie participative : une réalité mouvante et un mouvement résistible.

Parcs naturels régionaux de France. Parc naturel régional de la Brenne. 2011, Concertation autour du paysage au service d'une charte de territoire. 37p.

La manufacture des paysages, Parc naturel régional du Haut Languedoc. 2015, Faire du paysage un outil de projet - Document de référence des paysages du PNR du Haut Languedoc ANNEXE_5_Preconisation_methode_PROJET. 4p.

Centre du paysage, Conseil régional d'Auvergne. 2005, Un panorama d'outils d'actions et d'acteurs de médiations paysagères en Auvergne. 108p.

Ministère de la Transition écologique et solidaire. Club plan de paysage. 2017, Le plan de paysage agir pour le cadre de vie, 24p.

Ville de Nantes. 2013, Diagnostic sensible du paysage de Breil-Barberie. Avis de l'atelier citoyen. Publication par Ville de Nantes. 33p

Ville de Nantes. Journées Plan de Paysage : agir ensemble pour le cadre de vie – 13 et 14 juin 2019.

Nantes métropole. 2014, Guide méthodologique de la participation. 40p.

CAUE. 2016, La concertation en urbanisme et aménagement. 6p.

CNFPT. Piloter un projet intercommunal : méthodes et outils. La démocratie participative. 2p.

ADEME. 2011, La concertation en environnement. Eclairage des sciences humaines et repères pratiques 63p.

Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbain en Rhône-Alpes 2015, Participation des habitants : osons faire autrement ! Les cahiers du développement social urbain. Vol.62

Saint Herblain la Ville, SCE Atelier UP+. 2019, Plan Guide Cours Hermeland. 82p.

Saint Herblain la Ville, SCE Atelier UP+. 2020. Compléments au plan guide du Cours Hermeland. 137p.

Saint Herblain la Ville. 1994, Un Cours Hermeland comme cœur de ville. 55p.

Saint Herblain la Ville. 2016, Historique du concept urbain herblinois de Cours Hermeland. 4p.

Sitographie

Vocabulaire de l'environnement, JORF n°0087, 12 avril 2009. Disponible sur : https://www.projetsdepaysage.fr/petit_lexique_de_geomediation_paysagiste (Consulté le 18 juin 2021)

La Convention européenne du paysage (Florence, 2000). Disponible sur http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/presentation_fr.asp. (Consulté le 16 mai 2021)

Club Plan de paysage. Mis à jour le 09 septembre 2020. Disponible sur <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/un-reseau-pour-agir-le-club-plans-de-paysage-22> (Consulté le 13 juillet 2021).

Annexe I : Analyse paysagère du Cours Hermeland, septembre 2016

La Vallée de la Chézine et le coteau bocager



Chemin large et empierré bordé de bancs



Le parc agricole de la Bégraisière



Vue sur la Bégraisière



Ambiance mystérieuse du passage en pierres enfoui sous la végétation



Le marais et l'étier



Source : site de la salle de la Carrière



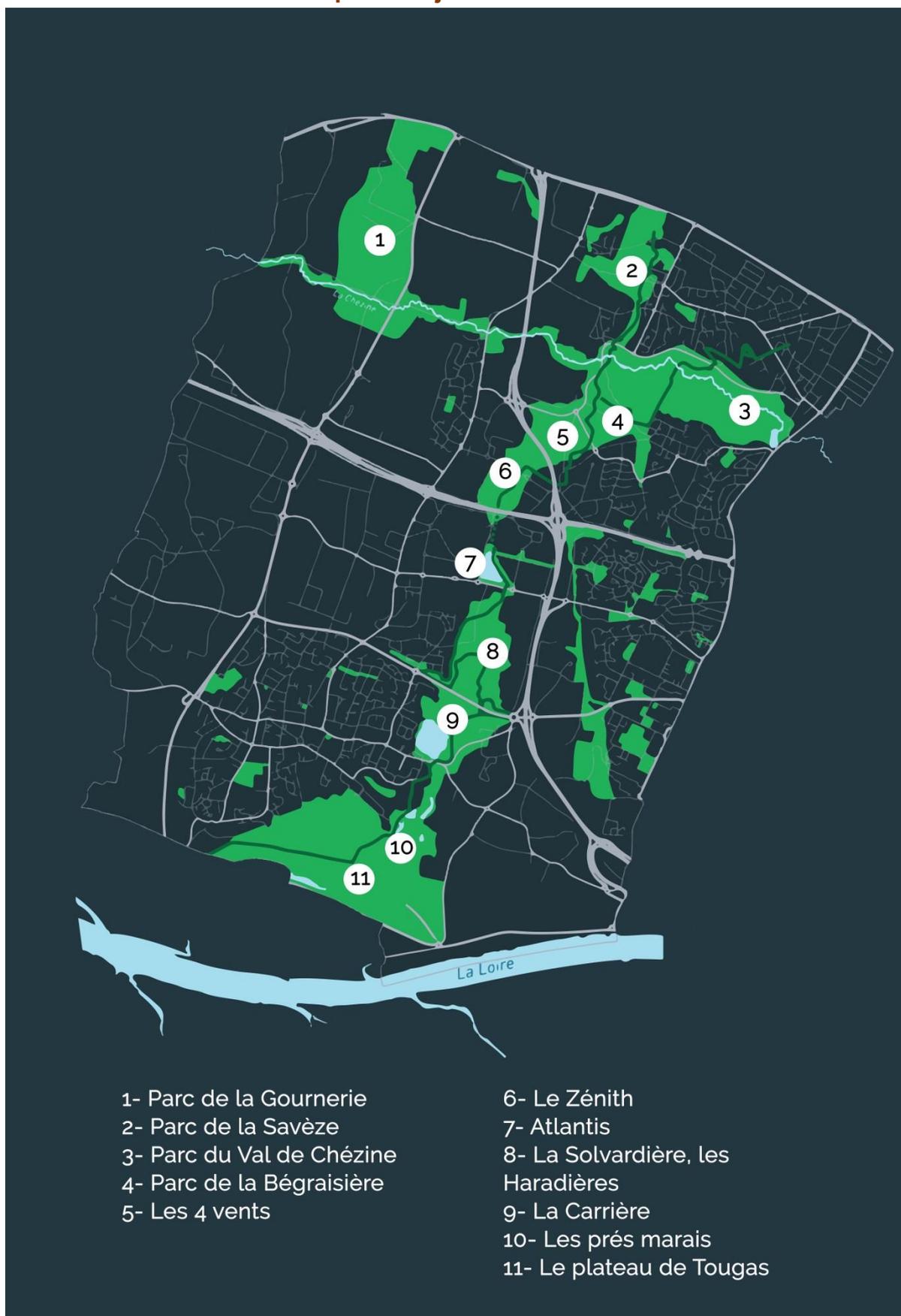
Le parc urbain de la Carrière



Le jardin méditerranéen



Annexe II : Localisation des parcs et jardins de Saint Herblain



Annexe III : Grille d'aide à la décision

| | |
|---|---|
| Le projet <i>A quelle échelle du territoire?</i> | |
| Echelle du Cours Hermeland | Information |
| Echelle d'un site de projet, d'un parc | Information - Consultation - Concertation - Co-production |
| Echelle plus précise, micro site | Information - Consultation - Concertation |
| <i>A quelle phase du projet le processus participatif intervient-il?</i> | |
| Toutes les phases du projet sont concernées | Information - Concertation - Co-production |
| Certaines phases du projet sont concernées | Information - Concertation |
| Le processus participatif <i>Quelles sont les attentes de la participation? Les objectifs? Quelle plus-value la participation va-elle apporter au projet?</i> | |
| Apporter une réponse aux usagers | Information |
| Maintenir le lien avec les usagers | Consultation |
| Obtenir un retour de la part des usagers, enrichir le projet de nouvelles informations | Consultation - Concertation |
| Mener un dialogue, un débat autour du projet | Concertation |
| Batir le projet conjointement | Concertation - Co-production |
| Les jeux d'acteurs <i>Quels acteurs interviennent sur le projet? Quels sont les rôles de chacun? A quoi contribuent les participants?</i> | |
| Les usagers interviennent sur toutes les phases du projet | Concertation - Co-production |
| Les usagers interviennent ponctuellement | Consultation - Concertation |

| | |
|--|---|
| Un lien est établi entre usages, élus, et services | Concertation - Co-production |
| <i>Quel public est ciblé?</i> | |
| Plutôt large | Information - Consultation - Concertation |
| Restreint à certaines catégories de personnes | Concertation - Co-production |
| Ciblé sur des groupes de travail | Co-production |
| La prise de décision <i>Qui décide?</i> | |
| Décision collective entre les acteurs | Concertation - Co-production |
| Décision des élus et services | Information - Consultation |

Annexe IV : Panel complet des outils de participation sélectionnés

| | |
|--|---|
| <p><u>Outils pour porter à connaissance ou restituer l'information</u></p> | <ul style="list-style-type: none"> - Tenue de réunions publiques d'information - Tenue de permanences Des temps de présence sur site dans un lieu d'accueil identifié tel que la mairie principale ou la longère de la Bégraisière permettent de se rendre disponible auprès des usagers. - Mise en place d'outils d'information : lettre d'information, article dans le journal de la commune, site web... - Les conférences - Les événements, sous forme de temps ponctuels, conviviaux voir festifs. |
| <p><u>Outils d'expression pour la prise en compte des remarques</u></p> | <ul style="list-style-type: none"> - Les sondages et questionnaires (physique ou en ligne via la plateforme de la Ville) - Les entretiens, sous forme de conversations guidées ou non, vont permettre de recueillir les avis et perceptions des usagers par rapport à leurs pratiques et leur vécu. |
| <p><u>Outils d'échanges et de débats</u></p> | <p>Format Terrain</p> <p>-Balades, déambulations Sous la forme soit d'une promenade plutôt ludique, collective, focalisée autour d'une ou plusieurs question(s) incluant, soit de déambulation des équipes pour aller à la rencontre des usagers et recueillir des témoignages.</p> <p>Format Ateliers</p> <p>Par format Atelier s'entend tout temps d'échange collectif, souvent en salle, sur une thématique de travail, animé par un médiateur.</p> <p>Ces ateliers peuvent prendre différentes formes:</p> <ul style="list-style-type: none"> -le workshop, se présente sous la forme d'un temps de travail collectif, aboutissant à une production (de connaissance ou d'objet). Il est animé par un médiateur. - Les temps forts spécifiques (comme les points d'étape par exemple) prennent la forme de temps d'échanges collectifs sur plusieurs thématiques et avec plusieurs ateliers. <p>Ces ateliers peuvent faire l'objet de différents supports:</p> <ul style="list-style-type: none"> -La photographie -La maquette -La cartographie -Le dessin (de façon autonome par les participants ou en faisant appel à un dessinateur ou un paysagiste) -Le jeu de rôle, permet aux participants de se mettre à la place de l'autre pour mieux croiser les points de vue) |

| | |
|-------------------------------------|--|
| | <p>-Le mur de références, consiste à mettre en images une thématique via des images de références pour mobiliser des exemples concrets et formaliser ses idées.</p> <p>Format chantier Il comprend les temps de construction collectifs comme les chantiers participatifs, le mobilier (tout équipement pouvant servir à l'aménagement d'un lieu), les aménagements transitoires...</p> |
| <p><u>Outils de compilation</u></p> | <p>-La carte Pour une représentation graphique des informations collectées</p> <p>-Le journal Pour constituer un récit de faits ou d'événements de façon régulière</p> <p>-Le livret ou carnet Il constitue un récit à la croisée d'une restitution écrite et illustrée.</p> <p>-Les planches de références Cet outil propose une compilation de références autour des thématiques abordées</p> <p>-L'exposition Pour compiler et présenter les résultats sous une forme illustrée et communicable auprès du grand public.</p> |

Diplôme : Diplôme d'ingénieur d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)

Spécialité : Paysage

Spécialisation / option : Paysage, environnement, participation et société

Enseignant référent : Nathalie CARCAUD

Auteur(s) : Claire FICHEAU

Date de naissance* : 22/07/1998

Nb pages : 35

Annexe(s) : 6

Année de soutenance : 2021

Organisme d'accueil : Ville de Saint Herblain

Adresse : 2 rue de l'Hôtel de ville, Saint Herblain

Maître de stage : Josette Garcia Melgares

Titre français : Quelles démarches de projet mettre en place pour mieux croiser paysage et participation dans un projet de territoire ?

Titre anglais : What process create to meet landscape and participation in a territory project ?

Résumé :

La participation citoyenne est aujourd'hui devenue incontournable dans les projets relatifs à l'évolution du territoire. L'intégration des différents acteurs et notamment des usagers à ces projets représente un enjeu majeur. Pour ce faire, différentes démarches existent mais aucune n'est universelle. Chaque projet présente ses propres spécificités et doit faire l'objet d'une démarche adaptées. Ce mémoire traite de la mise en œuvre d'une démarche de participation citoyenne associée à la thématique du paysage sur le cas d'étude du Cours Hermeland (coulée verte qui traverse la commune de Saint Herblain). Sur le projet de redynamisation de cet espace avec et pour les usagers, l'objectif est de questionner le lien entre paysage et participation. Il s'agit d'effectuer des propositions de réponse quant aux démarches de projet à mettre en place pour mieux croiser paysage et participation dans un projet de territoire. Comment amener les usagers à travailler sur le projet du Cours Hermeland ? Quelle démarche mettre en place ? Quels moyens et outils pour mettre en œuvre cette démarche ? Comment remobiliser les contributions et les intégrer au projet ?

Abstract:

Participative initiative is unmissable today in territory projects. Citizen participation is a major issue. To do that, different processes exist but none is universal. Each project has specific features and we need to create adapted specific processes. This document present the implementation of a participative initiative which inclus thematic of landscape, in the project of Cours Hermeland (it is green frame which cross the city of Saint Herblain). To revitalize this space with the users, this document interrogate the link between landscape et participation. It propose solutions to create a participative processes to bind landscape and participation in a territory project. How work with users on this project ? What process can be created ? What tools ? How mobilize the results of participation in the project ?

Mots-clés : Paysage, participation, démarche participative, outils du paysage, Cours Hermeland

Key Words: Landscape, participation, participative initiative, landscape tool